Du même ventre

Une histoire inspirée par les trois enfants Claudel

Anne



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

ı

DOSSIER PÉDAGOGIQUE - SOMMAIRE

Page 2 à 7 : Présentation de la pièce

Page 8 à 13 : Extrait choisi - 14 ème séquence

Page 14 à 23 : Première piste pédagogique

Biographie à travers les échanges épistolaires Camille,

Paul, Louise.

Page 24 à 39 : Seconde piste pédagogique -

Approche Historique : la laïcisation progressive de la

société.

Page 40 à 53 : Troisième piste pédagogique
Les relations de la fratrie dans la littérature

du jeudi 27 avril au samedi 3 juin 2006

Du même ventre

de Catherine Anne

Relâche les dimanches et lundi

Horaire des représentations : mardi, mercredi, vendredi à 20h30. Jeudi, samedi à 19h

mise en scène Catherine Anne

avec

Thierry Belnet, le frère Fabienne Luchetti, l'aînée Stéphanie Rongeot, la cadette

Scénographie et costumes
Céline Bertrand et Yvan Robin
Lumières
Stéphanie Daniel
Assistante à la mise en scène
Marie-Noëlle Bouillet

Création au Théâtre de l'Est parisien le 27 avril 2006 Production Théâtre de l'Est parisien avec la participation artistique du JTN Le texte sera édité en mai 2006 chez Actes-Sud Papiers

> réservations : 01 43 64 80 80 Théâtre de l'Est parisien

159, avenue Gambetta / 75020 Paris M° Gambetta, Pelleport, St-Fargeau Tarif plein : 21 € / Tarifs réduits : 15 €, 12 € et 8 € Tarif scolaire et groupe étudiants : 7€

CONTACT:

 $L\'equipe~des~relation~avec~le~public\\ T\'el: 01~40~31~20~96-info@theatre-estparisien.net$

Préambule

Du même ventre, est inspirée par des personnes qui ont existé. Néanmoins, après un travail historique scrupuleux, j'ai laissé l'écriture se déployer librement. Et les personnages de l'aînée, de la cadette et du jeune frère ont pris leur autonomie.

Du même ventre n'est pas une pièce documentaire, même si certains faits évoqués se sont réellement produits, les situations et le détail de l'action sont imaginaires la plupart du temps. C'est une pièce sur la fratrie, les rapports d'affection et de haine qui s'y déploient, l'évolution au fil du temps de ce lien presque indissoluble.

Et l'écriture, comme toujours, est tissée entre des choses extraites du réel et des choses inventées.

L'histoire

Ils étaient trois. Du même ventre. Un frère, deux sœurs. Grandis ensemble dans une maison pleine de cris. Élevés par des parents en désaccord perpétuel. Ils étaient trois. Ils ont vécu les disputes, les tensions, l'absence de douceur. Ils ont deviné les fêlures, les secrets, les douleurs, que leurs parents croyaient contenir. Ils ont été petits, ensemble, ils ont partagé de drôles de silences chargés de ces paroles qu'on aimerait tant dire ou tant entendre. Ils ont inventé des jeux, des stratégies, des farces, des révoltes, des révélations pour ne pas rester en enfance.

Dans leur histoire, il y a l'irruption de deux vocations artistiques et des passions amoureuses interdites qui affrontent la norme morale et bien pensante, il y a des enfants qui naissent et des enfants qui ne naissent pas, il y a l'argent qu'on gagne âprement, l'argent qu'on amasse et l'argent qui manque, il y a la foi et son absence. Ils étaient trois. Du même ventre. Un frère, deux sœurs. Ils s'appelaient Claudel. Camille. Louise et Paul.

La structure

Il me semble que chaque être humain grandit et vit chargé de la place qu'il a dans sa famille, place réelle, liée à l'ordre de naissance, et place symbolique, liée à la projection des parents. Dans la réalité qui a inspirée la pièce, la sœur aînée et le jeune frère ont éprouvé le besoin de créer, de s'exposer aux yeux du monde, tandis que la sœur cadette a contenu son existence dans le cadre conventionnel de la femme bourgeoise. Le jeune frère a réussi à s'imposer dans la société, à fonder une famille, à affirmer une vocation artistique. La sœur aînée, après une période d'épanouissement artistique, a été tenue pour folle durant les trente dernières années de son existence. Tous les deux sont aujourd'hui célébrés, alors que la sœur cadette est totalement ignorée.

Ce qui m'a intéressé, c'est de mettre en jeu les relations de ces trois-là, au fil du temps. Une sorte de combat à trois. Un combat nourri de douleurs, d'amours inaccomplies et de désir de vie. Un combat plein de force, de fureur, d'humour féroce, de bonne santé, de ruse et d'insolence. Un combat sans merci et, puisqu'on en connaît la fin, ce qui m'a semblé passionnant, comme face à un fait divers, c'est de tenter d'en comprendre le déroulement.

Ainsi s'est imposé la structure de la pièce, qui nous fait remonter le temps, depuis la dernière rencontre, où tout est joué, jusqu'à une scène de jeunesse, où tout est jouable. Dans un jeu de piste de la mémoire, chaque scène nous entraîne un peu avant la précédente. Cette structure est ludique et active, comme une enquête, et, en même temps, d'essence tragique, puisque la fin est connue d'emblée.

Cette structure à contre chronologie, m'est d'abord venue de façon intuitive. Elle rend le travail de la narration particulièrement acrobatique, ce qui était stimulant, mais délicat. En la travaillant, cette structure m'a semblé extrêmement juste et passionnante, et amenant un beau rapport entre le sensible et le travail de l'intelligence. Je me suis donc employée à ce que l'histoire racontée à rebours soit limpide, claire, afin de parvenir à tous, y compris à ceux qui n'auraient aucune référence historique.

La mise en scène-la scénographie

La pièce propose 14 séquences et 8 lieux distincts. Il s'agit de préserver la fluidité de l'écriture, qui nous fait remonter le temps par sauts de quelques années ou de quelques mois d'une séquence à l'autre, et glisser, sur la vague d'une phrase, d'une réalité à l'autre.

L'espace sera un lieu où l'on peut apparaître et disparaître. Inspiré de l'atelier de sculpture et des appartements que l'on va quitter, l'espace de la scène sera celui des trois vies emmêlées et séparées. Pas de naturalisme, mais des éléments concrets (objets, meubles...), qui apparaîtront lorsqu'ils seront nécessaires à l'évocation d'un lieu ou à l'accomplissement d'une action. Morceaux et fragments donc. La pièce est écrite dans une sorte de mouvement de mémoire, et lorsqu'on se souvient, on ne se souvient pas de tout.

L'espace scénique sera habité, parfois hanté, parfois secoué, par les corps, les meubles familiers, les statues, et des voiles. Des voiles comme les linges qui recouvrent les moulages en cours dans un atelier, comme des draps qui protègent les meubles avant ou après un déménagement, comme des linceuls, et comme des voiles de bateaux en partance.

Un espace poétique donc, et permettant de joyeuses parties de cache-cache.

Les interprètes :

Thierry Belnet, Fabienne Luchetti et Stéphanie Rongeot étaient tous trois présents à mes côtés, lors de l'arrivée au Théâtre de l'Est parisien, en 2001. Dans ce cadre, je les ai dirigés dans des œuvres variées : Ah là là ! quelle histoire et Anabelle de Catherine Anne, puis Stéphanie Rongeot dans Petit de Catherine Anne, puis Fabienne Luchetti et Thierry Belnet dans Jean et Béatrice de Carole Fréchette.

En quatre ans, de travail intense, ils ont constitué une mini troupe, faite de complicités, de défis vaincus, de discussions vives, d'accords et de dissonances, de plaisirs partagés et d'estime, une sorte de fratrie de théâtre. Lorsque je les entends lire *Du même ventre*, je sens avec quelle justesse ils abordent d'emblée la pièce, et combien ils sont dans l'évidence de l'être ensemble, si précieuse au théâtre.

À partir de cette évidence, nous travaillerons le jeu d'acteur en trois dimensions : profondeur de la présence, capacité de métamorphose et engagement rigoureux dans l'interprétation poétique du texte.

Un plan de la pièce :

- 1° séquence : 1943 Le frère à 75 ans L'aînée à 79 ans
- À l'asile.
- <u>2° séquence</u> : **mars 1913** Le frère à 45 ans La cadette à 47 ans-Dans la maison familiale, à Villeneuve.
- <u>3° séquence</u> : **décembre 1912** L'aînée à 48 ans Le frère à 44 ans Dans l'atelier.
- <u>4° séquence</u> : **Été 1909** La cadette 43 ans Le frère 41 ans L'aînée 44 ans Sur le quai.
- <u>5° séquence</u> : **26 février 1906**. La cadette à 40 ans L'aînée à 41 ans Le frère à 37 ans Dans l'appartement de la cadette à Paris.
- <u>6° séquence</u> : **automne 1905**. La cadette à 39 ans L'aînée à 41 ans Le frère à 37 ans Dans l'atelier.
- <u>7° séquence</u> : **printemps 1905**. La cadette à 39 ans L'aînée à 40 ans Le frère à 36 ans Dans l'appartement de la cadette à Paris.
- <u>8° séquence</u> : **7 janvier 1900**. La cadette à 34 ans L'aînée à 36 ans Le frère à 32 ans Dans la maison familiale, à Villeneuve.
- <u>9° séquence</u> : **Noël 1896**. La cadette à 30 ans L'aînée à 32 ans Dans la maison familiale, à Villeneuve.
- <u>10° séquence</u> : **mai 1895**. La cadette à 29 ans L'aînée à 30 ans Le frère à 27 ans Dans l'appartement du frère, quai Bourbon.
- <u>11° séquence</u> : **décembre 1892**. La cadette à 26 ans L'aînée à 28 ans Le frère à 24 ans Paris, l'appartement des parents.
- <u>12° séquence</u> : **Noël 1890**. La cadette à 24 ans L'aînée à 26 ans Le frère à 22 ans Paris, l'appartement des parents.
- <u>13° séquence</u> : **août 1888**. La cadette à 22 ans L'aînée à 23 ans Le frère à 20 ans Un cellier d'une maison de campagne.
- <u>14° séquence</u> : **Noël 1886**. La cadette à 20 ans L'aînée à 22 ans Le frère à 18 ans Paris, l'appartement des parents.

EXTRAIT DE LA PIECE- DERNIERE SCENE

14° séquence : Noël 1886. L'aînée à 22 ans - Louise à 20 ans - Le frère à 18 ans -Dans l'appartement des parents, à Paris.

La cadette : Encore une scène

Le frère : Écoutez comme ils crient

Dans la salle à manger au-dessus de la nappe blanche

Ils beuglent

L'aînée : Papa était d'accord avec moi

La cadette : Toujours d'accord avec toi papa

Le frère : Ils crient

Tout l'immeuble en profite

Nous venons juste d'emménager dans ce nouvel appartement

C'est Noël aujourd'hui nos voisins sont assemblés

Les adultes devisent sereinement

Les petits enfants s'amusent tranquillement

Seulement chez nous les cris les claquements de porte les coups de gueule

Et demain dans l'escalier le regard des voisins

La cadette : Elle n'avait qu'à se taire

L'aînée : Nos murs sont lugubres cet appartement est lugubre

On ne respire qu'au balcon

Je propose un coup de peinture ce n'est pas Trafalgar

La cadette : Avec quel argent

Tu sais combien cela nous coûte d'être ici à Paris

L'aînée : Je veux bien le faire au besoin moi de mes mains sans argent

La cadette : Toi peindre nos murs tu n'es jamais là

Toujours fourrée on se demande où

L'aînée : Je travaille

On sait parfaitement où

Dans l'atelier d'un artiste célèbre au milieu des modèles nus La cadette :

L'aînée: Je travaille

> Et bientôt je prendrai mon envol Toi aussi tu partiras bientôt Au bras de ton époux

Seul notre pauvre frère devra rester ici lugubre entre les murs lugubres

Le frère : Lugubre

L'aînée : Je le disais gaiement dans la conversation

Je n'imaginais pas déclencher un drame

Lugubre lugubre lugubre Oh je suis trop heureuse

C'est cela qui vous met tous les nerfs à l'envers

Trop heureuse

Maman ne le supporte pas sévère toujours hérissée

La cadette : Crois-tu que ça lui plaise aussi d'être ici

À Paris

Entre crasse et poussière Au sixième étage cloîtrée

Pour permettre à certaine de se bien montrer

L'aînée : Certaine ça c'est moi

Moi certaine je me montre Ah ah oh oh je me montre

Toute nue

La cadette : Aucune retenue

L'aînée: C'est beau d'être nu

Ton mari ton futur comment le garderas-tu

La cadette : Ne t'inquiète pas pour moi

L'aînée : Au fond d'un placard tout habillé et dans ses narines

De la naphtaline

La cadette : Je ne te permets pas

L'aînée : Desserre tes lèvres qu'un jour ton fiancé puisse enfin t'embrasser

La cadette : Je serai femme avant toi

L'aînée: Femme

La cadette : Mariée

Louise sort.

L'aînée : As-tu remarqué les petits pas mignons qu'elle fait depuis ses fiançailles

Elle a pris conscience du joyau qu'elle possède entre ses cuisses

Elle ne le lâchera pas pour des queues de cerises

Le frère : Depuis dix-huit ans je me tiens au milieu de vous

L'aînée : Qu'est-ce qu'il y a

Le frère : Personne

Personne pour prêter attention à mon existence

L'aînée : Te voilà assailli par la lugubrité

Le frère : L'envie de partir est si grande

L'aînée : Ils ne crient plus

Le frère : Ils vont se taire de longues heures

L'aînée : Jeune romain

En chair et en bronze

Toute ta vie tu hésiteras entre chair et bronze

Mon jeune romain

Ce matin j'ai pris ton visage de bronze entre mes mains

Et je l'ai baisé sur les lèvres

J'avais de tels fourmillements de désirs je t'ai tout raconté

Le frère : Je ne veux rien savoir

L'aînée : Tu devines

Le frère : Je ne veux pas savoir

L'aînée : Je suis fière de toi tu me ressembles tant

Nous avons dans le sang des tessons coupants des flammes

Et dans le corps des bêtes piégées qui hurlent Nous avons besoin d'être amoureusement léchés

Le frère : Ce n'est pas bien

L'aînée : Ce qui fait du bien ne peut pas être mal

Le frère : Ce n'est pas bien de me dire cela

L'aînée : Tu n'es plus un enfant

Tu ne vois pas la grande ombre que tu fais quand tu marches Et cette petite ombre qui grandit sous laquelle ta bouche

Osera des folies

Le frère : L'envie de partir est violente

L'aînée : Cet été j'ai vu briller tes yeux sur les jeunes Anglaises

Le frère : Tu n'as jamais peur

L'aînée: Peur

J'ai la tête bien plantée les mains vigoureuses du courage

Qu'est-ce qui peut me résister

Même lui m'obéit désormais je le tiens mon Maître

Je tiens sa chère tête et son corps la peau si blanche de son ventre

Le frère : Tais-toi

L'aînée : Il n'est pas le diable pas du tout

C'est un homme effrayé avec son affreuse bonne femme qui s'accroche

Mais là j'ai sa promesse Sa promesse écrite

L'aînée sort un papier de son corsage.

Le frère : Je ne veux pas voir

L'aînée : Je serai mariée avant notre sœur ça va la mettre en rage

Le frère : Je ne veux pas savoir

L'aînée : Lors du prochain Salon j'exposerai des merveilles

Aux yeux du monde je serai reconnue son égale et puis nous partirons

Vers l'Italie

Le voyage de noce et la noce

J'ai sa promesse

Te voilà rouge écrevisse

Le frère : Il ne tiendra pas sa promesse

L'aînée : Tu ne l'aimes pas

Le frère : Je n'aime pas l'usage qu'il a de toi

L'aînée: L'usage

Le frère : On murmure que tu poses nue

L'aînée éclate de rire.

L'aînée : Je suis son amante

D'un seul doigt je sais faire trembler tout son corps

Le frère : Il ne tiendra pas sa promesse

L'aînée : Il ne peut pas se passer de moi

Le frère : Ne te repose pas sur la faiblesse des autres

Elle lui prend la main.

L'aînée : Dans toutes ces lignes il y a toutes tes femmes

Le frère : Quelque chose de moi échappera à toutes les femmes

Il retire sa main et sort. Temps. L'aînée essaye de déchiffrer sa propre main. Apparaît Louise.

La cadette : J'ai croisé notre frère qui sortait où court-il

L'aînée : Je ne sais pas

Et nos parents

La cadette : Ils sont allés se mettre au lit dans un silence de fin du monde

L'aînée : C'est d'un gai

La cadette : Lugubre

Complicité des sœurs.

L'aînée : Il n'est pas minuit quel ennui

La cadette : Père et mère ne se supportent pas

L'aînée : J'aurais mieux fait de le tenir fermé mon grand clapet

La cadette : Je n'en peux plus des disputes j'ai hâte de me marier

L'aînée : Oui

La cadette : Dans la famille de Ferdinand on fête le jour de la naissance

L'aînée: Ah oui

La cadette : Tous les ans

Un gâteau un cadeau Je trouve ça charmant

L'aînée : La naissance de qui de Napoléon

La cadette : Mais tu es vraiment bête

La naissance dans la famille

La naissance de toi de moi de notre frère de père de maman

L'aînée: Et le petit qui est né avant moi et qui est mort sitôt

La cadette : Maman n'en parle jamais

L'aînée: On l'oublie

Mais moi parfois j'y pense ça me saisit

Juste avant ma venue maman a tenu dans ces bras un petit cadavre

La cadette : Elle n'en parle jamais

L'aînée : Son premier enfant pourtant

Tu en auras toi

La cadette : Bien obligée une fois mariée

Ne te moque pas

C'est ainsi non que viennent les enfants

L'aînée : Il ne faudra pas oublier de les embrasser nos enfants

La cadette : Qu'est-ce qui te prend

L'aînée : Sais-tu qu'il y a des familles où l'on embrasse les enfants

Sais-tu qu'il y a des mères qui embrassent leurs enfants

Temps. Elles écoutent.

La cadette : Minuit

Joyeux Noël

L'aînée : On s'embrasse

La cadette : Alors là

Elles le font gauchement et rient.

L'aînée : Es-tu contente d'être une femme Louise

La cadette : Voilà bien une question

Bizarre

L'aînée : Es-tu contente d'être une femme

La cadette : Je n'irai pas à la guerre

Je ne serai pas obligée de travailler dur pour nourrir ma famille

Je suis bien fiancée

L'aînée : Je voudrais que tu poses pour moi

La cadette : Je n'ai pas le temps je dois finir mon trousseau

L'aînée : Tu étais fière pourtant de voir ton buste exposé au Salon

La cadette: Non

L'aînée : Tu avais beaucoup d'admirateurs

La cadette : C'est toi qu'ils admirent c'est de toi qu'ils parlent dans les journaux

Et puis je ne crois pas que mon fiancé me donne l'autorisation

L'aînée : Tu l'aimes ce fiancé

La cadette : Tu as vraiment des questions cette nuit

L'aînée : Il ne faut pas te marier si tu ne l'aimes pas

La cadette : Mais je l'aime bien sûr que oui pourquoi je ne l'aimerais pas puisque je vais

l'épouser

L'aînée : Moi je crois qu'il faudrait vivre ensemble bien se connaître avant de se marier

La cadette : Bien se connaître c'est-à-dire se laisser dépraver

L'aînée : Tu parles comme maman

La cadette : Je me fie à son expérience

L'aînée : Elle n'est pas heureuse

Le frère apparaît.

Le frère : Où as-tu rangé la Bible

πL'aînée : Tiens l'énergumène

La cadette : Pour rendre maman heureuse nous pourrions fêter son anniversaire

Lui en faire la surprise Un gâteau un cadeau

L'aînée : Comme dans la famille de Ferdinand

La cadette : Oui

Le frère : La Bible

La cadette : Serais-tu d'accord toi pour fêter l'anniversaire de maman

L'aînée : Comme dans la famille de Ferdinand

La cadette : Un gâteau un cadeau

Le frère : Je viens d'entendre chanter des anges et vous vous jacassez

Où est la Bible

L'aînée : Quelle Bible tu deviens fou

Le frère : La Bible offerte par ton amie allemande

L'aînée : Sur l'étagère près de ma table

Le frère sort.

La cadette : Nous jacassons nous jacassons

L'aînée : Le pauvre il faut comprendre un besoin pressant de lire

La Bible

La cadette : Non mais quel crétin

Elles rient ensemble. Le frère revient avec la Bible.

L'aînée : Sœur voici notre frère qui revient avec la Bible

La cadette : Cessons de jacasser ma sœur

Le frère : Pourquoi avons-nous un si grand besoin d'être aimé

Et qui peut le combler

Temps.

L'aînée : J'ai faim pas vous

1^{ère} piste :

FAMILLE CLAUDEL – ECHANGES EPISTOLAIRES

Biographie à travers les échanges épistolaires Camille, Paul, Louise. C'est toujours dans les lettres d'un homme qu'il faut chercher plus que dans tous les autres ouvrages l'empreinte de son cœur et la trace de sa vie." Victor Hugo. Ces lettres, écrites ou reçues par Camille ou Paul évoquent quelques moments clés de leurs existences abordés par la pièce.

Les lettres présentées sont extraites des ouvrages suivants :

Paul Claudel, Gabriel Frizeau, Francis Jammes CORRESPONDANCE (1897-1938) [1952] Collection blanche, Gallimard

➤ Lettre n°4

Lettres à sa fille Reine, Paul Claudel, [1991] Éditions de l'Âge d'Homme

➤ Lettre n°1

Correspondance, **Camille Claudel** [2003] Collection Art et Artistes, Gallimard

> Lettres n°2, n°3, n°5, n°6, n°7, n°8, n°9

CHRONOLOGIE DE LA FAMILLE CLAUDEL

- 1862 : Mariage à Arcy-Sainte-Restitue de Louis-Prosper Claudel et Louise-Athanaïse
- 1863 : Naissance de Charles-Henri Claudel. Il décède quinze jours plus tard.
- 1864 : Naissance de Camille Claudel.
- 1866 : Naissance de Louise Claudel.
 - Mort de Paul-Louis Cerveaux, le frère de la mère de Camille, qui est retrouvé noyé dans le canal à Châlons-sur-Marne.
- 1868: Naissance de Paul Claudel.
- 1876 : Camille rencontre le sculpteur Alfred Boucher à Nogent-sur-Seine où son père a été nommé.
- **1881**: Louise-Athanaïse et ses enfants s'installent à Paris. Paul va au lycée Louis-le-Grand, Camille suit les cours de l'académie Colarossi.
- 1884 : Entrée de Camille dans l'atelier de Rodin. Paul à 16 ans
- 1886 : Conversion de Paul à Notre-Dame de Paris, le 25 décembre
- 1887 : Camille, Jeune romain et La Jeune fille à la gerbe.
- **1888** : 16 août, mariage de Louise Claudel et Ferdinand de Massary.

Camille, Sakountala

1889 : *Tête d'Or.* première version.

Camille. La valse

1892 : La Jeune Fille Violaine, première version.

Naissance de Jacques de Massary, fils de Louise

1893 : Paul Claudel est nommé vice-consul à New-York

Camille, La Petite Châtelaine

- 1894 : Paul, rédaction de L'Echange
- 1895 : Paul Claudel est nommé consul en Chine Vers d'Exil Connaissance de l'Est
- 1896: Camille, Les Causeuses

Mort de Ferdinand de Massary

1898 : Camille rompt définitivement avec Rodin

Camille, L'âge mûr

1900 : Séiour en France de Paul

Camille, Profonde pensée

- 1900-1904: Paul, retour en Chine Passion pour Rosalie Vetch Composition de Cinq Grandes Odes.
- 1905 : Séjour en France Partage de Midi.
- 1906: Mariage de Paul Claudel et de Reine Sainte-Marie Perrin, et nouveau départ pour la Chine.

Camille, Niobide blessée

Premiers signes d'isolement chez Camille

- 1909 : Paul nommé consul à Prague
- 1910 : Paul, rédaction de L'Otage L'Annonce faite à Marie
- 1912 : Paul nommé consul à Francfort La Cantate à trois voix
- 1913 : Paul nommé consul à Hambourg Le Pain dur Protée

Mort de Louis-Prosper Claudel, à Villeneuve.

- Internement de Camille à Ville-Évrard.
- 1914 : Transfert de Camille à l'hôpital de Montdevergues à Montfavet
- 1917-1919 : Paul, Rio de Janeiro avec Darius Milhaud comme secrétaire
- 1921 : Paul, départ pour le Japon comme ambassadeur
- 1924 : Fin de la rédaction du Soulier de satin
- 1927 : Paul, ambassade à Washington Cent Phrases pour éventails Achat du château de Brangues
- 1933-1935 : Paul, ambassade à Bruxelles, puis retraite à Branques
- **1935**: Mort de Louise de Massary.
- 1938: Mort de Jacques de Massary.
- 1943 : Mort de Camille Claudel
- 1946 : Paul, élection à l'Académie française
- 1955 : Mort de Paul Claudel à Paris

1) Lettre d'Auguste Rodin à Camille Claudel - 1886

Ma féroce amie,

Ma pauvre tête est bien malade, et je ne puis plus me lever le matin. Ce soir, j'ai parcouru (des heures) sans te trouver nos endroits. Que la mort me serait douce! Et comme mon agonie est longue. Pourquoi ne m'as-tu pas attendu à l'atelier. Où vas-tu? Q quel douleur j'étais destiné. J'ai des moments d'amnésie où je souffre moins, mais aujourd'hui, l'implacable douleur reste. Camille ma bien aimée malgré tout, malgré la folie que je sens venir et qui sera votre œuvre, si cela continue. Pourquoi ne me crois-tu pas? J'abandonne mon Salon. Si je pouvais aller n'importe où, un pays où j'oublierai, mais il n'y en a pas. Il y a des moments où franchement je crois que je t'oublierai. Mais en un seul instant, je sens ta terrible puissance.

Aie pitié méchante. Je n'en puis plus, je ne puis plus passer un jour sans te voir. Sinon l'atroce folie. C'est fini, je ne travaille plus, divinité malfaisante, et pourtant que j'aime avec fureur.

Ma Camille soit assurée que je n'ai aucune femme en amitié, et toute mon âme t'appartient.

Je ne puis te convaincre et mes raisons sont impuissantes. Ma souffrance tu n'y crois pas, je pleure et tu en doute. Je ne ris plus depuis longtemps, je ne chante plus, tout m'est insipide et indifférent. Je suis déjà mort et je ne comprends plus le mal que je me suis donné pour des choses qui me sont si indifférentes maintenant. Laisse-moi te voir tous les jours, ce sera une bonne action et peut-être qu'il m'arrivera un mieux, car toi seul peut me sauver par ta générosité.

Ne laisse pas prendre à la hideuse et lente maladie mon intelligence, l'amour ardent et si pur que j'ai pour toi enfin pitié ma chérie, et toi-même en sera récompensé.

Je t'embrasse les mains mon amie, toi qui me donne des jouissances si élevées, si ardentes, prés de toi, mon âme existe avec force et, dans sa fureur d'amour, ton respect est toujours au dessus. Le respect que j'ai pour ton caractère, pour toi ma Camille est une cause de ma violente passion. Ne me traite pas impitoyablement je te demande si peu.

Ne me menace pas et laisse toi voir que ta main si douce marque ta bonté pour moi et que quelque fois laisse là, que je la baise dans mes transports.

Je ne regrette rien. Ni le dénouement qui me parait funèbre, ma vie sera tombée dans un gouffre. Mais mon âme a eu sa floraison, tardive, hélas. Il a fallu que je te connaisse et tout a pris une vie inconnue, ma terne existence a flambé dans un feu de joie. Merci car c'est à toi que je dois toute la part du ciel que j'ai eue dans ma vie.

Tes chères mains laisse-les sur ma figure, que ma chair soit heureuse que mon cœur sente encore ton divin amour se répandre à nouveau. Dans quelle ivresse je vis quand je suis auprès de toi. (...)

Ta main Camille, pas celle qui se retire, pas de bonheur à la toucher si elle ne m'est le gage d'un peu de ta tendresse.

Ah! Divine beauté, fleur qui parle, et qui aime, fleur intelligente, ma chérie. Ma très bonne, à deux genoux, devant ton beau corps que j'étreint.

R.

La présentation de **Sakountala** en 1895 suscita une polémique dans la ville de Châteauroux entre ceux qui jugeaient l'œuvre indécente, ceux qui la trouvaient indigne d'un musée et ceux qui y voyaient un chefd'œuvre.

2) Lettre de Camille Claudel à Gustave Geoffroy (a) - 15 novembre 1895

Chère monsieur Geoffroy.

Je reconnais la main bienfaisante qui tire les vrais artistes de leur linceul et qui ouvre tout doucement la tombe où sans vous, ils s'ensevelissent.

Le groupe de Sakountala maltraité à Châteauroux vous a donné encore occasion de jeter une lumière favorable sur son auteur ; merci pour les lignes charmantes où j'ai reconnu que votre amitié ne se lasse pas ; c'est toujours la seule compensation que l'on puisse attendre : l'estime des vrais amis.

Mais il est vraiment curieux d'avoir besoin de l'appui d'un homme tel que vous pour me défendre d'avoir fait un cadeau à la ville de Châteauroux : car c'est un cadeau, un pur cadeau que j'ai fait à messieurs les berrichons !...

Heureusement, Sakountala s'est vengée en démolissant l'escalier du musée (sans compter qu'elle a failli écraser toute la commission !) Il n'y a qu'un seul membre qui a trouvé que le groupe n'était pas si indécent que les autres le prétendaient : c'est un abbé, aumônier du lycée !... Pendant que les autres se voilaient la face, il l'a regardée tranquillement et leur a exposé la légende : sans lui j'étais expulsée de Châteauroux pour immoralité !

A bientôt j'espère l'occasion de causer avec vous ; si vous avez le temps de m'écrire vous me direz si Hamel va mieux ce que j'espère.

Votre reconnaissante et dévouée Camille Claudel

a: Gustave Geoffroy était Journaliste

3) Lettre de Camille Claudel à Eugène Blot (a) – avril 1905

Monsieur Blot.

(...)

Mon frère étant venu ici n'est pas venu me voir cédant à de mauvaises influences.

Puis cédant à d'autres pièges tendus à lui par des gens soudoyés (il est facile de savoir par qui) il est parti pour Bruxelles le jour du vernissage et personne ne sait quand il reviendra. On a affligé mon frère d'une famille de rasta, des nommés Welch qui le tiennent dans leurs griffes et ne le lâcheront pas de sitôt.

Donc je n'irai pas voir Geoffroy avec lui ; vous pourrez le lui dire.

De plus, très mécontente de la façon dont on a agit avec moi de tous côtés sans que je le mérite, je refuse la statue de Blanqui et n'irai pas à Puget-Théniers.

Vous pourrez dire cela à Geoffroy et à celui qui le commande. Nous verrons bien s'il me fera partir comme cela.

La Sirène et le groupe en marbre attendent encore leur départ pour le Salon, le transporteur ayant trop d'ouvrage n'a pu encore venir, mais il affirme avoir jusqu'au 17 au matin.

Si vous connaissiez par hasard ces fripouilles de Welch qui vivent aux crochets de mon frère et l'empêchent de me donner de l'argent, vous me le direz, ce sont des écossais qu'il a déniché à Fou Tchéou ou plutôt que quelqu'un lui a dépêché pour l'empêcher de penser à ceux qui ont peur de lui.

Amitiés Claudel

a : Eugène Blot était éditeur en objets d'art et fondateur d'une galerie à Paris

4) Lettre de Paul Claudel à Gabriel Frizeau (a) - février 1906

Mon cher ami,

J'ai d'assez gros ennuis pour mon mariage.

Il y a du côté de ma femme un oncle à qui l'on a dû enlever un morceau d'intestin et de qui on craint le décès imminent. D'autre part, mon père et ma mère, bien vieux tous deux, sont en assez mauvaise santé et je ne sais même pas s'ils pourront venir à Lyon. Dans ces conditions, nous avons décidé que la cérémonie aurait lieu dans des conditions d'intimité absolue et que seuls les parents les plus proches y assisteraient.

Elle sera célébrée à la chapelle d'un hospice de jeunes filles incurables fondé par une grand'tante de ma fiancé morte en odeur de sainteté. La date est fixée au 15 mars à 11h du matin, justement le jour anniversaire de l'obit de la tante en question. J'espère que vous ferez une prière pour moi ce jour là.

C'est un grand chagrin pour moi de ne pas vous voir à mon mariage, et je fais toutes mes excuses à Madame Frizeau. Mais croyez que ce n'est pas ma faute et que j'ai eu les ennuis les plus graves.

Vous me pardonnez, j'en suis sûr. Je ne renonce pas d'ailleurs à vous voir, et il faut absolument que nous arrangions un moyen de nous rencontrer bientôt. J'ai souvent parlé de vous à Reine qui a un grand désir de faire votre connaissance et vous envoie son amitié.

J'ai beaucoup d'amis maintenant qui veulent à toute force que je leur parle de religion. J'ai fait pour eux un petit abrégé, moins document d'apologétique que tables de thèmes à discuter.

Je vous envoie quelques exemplaires et je vous embrasse.

Paul Claudel

a : Gabriel Frizeau était viticulteur girondin et grand amateur d'art

5) Lettre de Camille Claudel à Henriette Thierry (a) - fin 1912 / début 1913

Chère Henriette.

Je vous remercie de m'avoir donné quelques détails sur la mort d'Henri. C'est affreux ! Votre réveil à côté de ce pauvre mort ! C'est macabre, ça ressemble aux scènes macabres qui se trouvent dans le journal de Marie Tarnoswska !

Avez-vous du avoir peur ? Etes-vous sure qu'il était bien mort ? Quelque fois les maladies de cœur produisent de drôles d'effets. Il n'était peut-être qu'en léthargie! A votre place je ne serais pas rassurée! Vous seriez contente si vous le voyez revenir! Vous ne pourrez jamais vous passez de lui! Je crois que ce qui lui a fait du mal ce sont les sondages qu'on lui a fait lorsqu'il a eu une rétention d'urine, généralement, les sondages déterminent la paralysie. Je ne me figurais pas qu'il était si malade! Cette mort m'a beaucoup impressionnée, je ne puis pas m'en remettre. Lorsque j'ai reçu votre lettre de faire-part, j'étais dans une telle colère que j'ai pris toutes mes esquisses de cire, je les ai flanquées dans le feu, ça m'a fait une belle flambée, je me suis chauffée les pieds à la lueur de l'incendie, c'est comme ça que je fais quand il m'arrive quelque chose de désagréable, je prends mon marteau et j'écrabouille un bonhomme. La mort d'Henry a coûté cher! Plus de 10 000 F.

La grande statue a suivi de près le sort malheureux de ses petites sœurs en cire car la mort d'Henry a été suivie quelques jours après d'une autre mauvaise nouvelles : sans aucun prétexte, on cesse tout à coup de me donner de l'argent, je me trouve du jour au lendemain sans ressources, c'est la bande de Rodin qui a travaillé la tête de maman pour obtenir ce résultat. Aussi beaucoup d'autres exécutions capitales ont eu lieu aussitôt après, un monceau de plâtras s'accumule au milieu de mon atelier, c'est un véritable sacrifice humain.

J'ai reçu une lettre de Charles. Pauvre cousin! Il est toujours bon et généreux comme autrefois : il m'invite à aller à Reims. Il est toujours le même comme sa mère. Malheureusement, je ne puis m'absenter, j'ai les pieds nickelés. Aussitôt que je sors, Rodin et sa bande entrent chez moi pour me dévaliser. Tout le quai Bourbon en est infesté! Aussi, maintenant ma maison et transformée en forteresse : des chaînes de sûreté, des mâchicoulis, des pièges à loup derrière toutes les portes témoignent du peu de confiance que m'inspire l'humanité. Depuis que je vous ai vues, toutes les horreurs sont tombées sur moi, les maladies, le manque d'argent, les mauvais traitements de toutes espèce. Encore en ce moment je suis dans les difficultés jusqu'au cou.

Quand à vous ma chère Henriette, je vous conseille de faire attention : ce qui arrive à Henry pourrait vous arriver aussi ; la mort qui l'a pris à l'improviste, pourrait vous en faire autant !

Ce que vous racontez d'Alfred me faait de la peine, c'est pas sa faute, il a tant souffert qu'il ne faut pas lui faire un crime de ses singularités. Je vous envoe mes amitiés ainsi qu'à toute votre famille. Aussitôt que je serais sortie du pétrin (en supposant que je puisse en sortir), j'irai vous voir avec beaucoup de plaisir. Il est déjà temps de nos petites réunions, le pauvre Henry ne sera plus à table à côté de nous.

Agréez mes sincères amitiés pour vous et toute votre petite famille.

Votre cousine K.Momille

a : Henriette Thierry est l'épouse du cousin germain de Camille

6) Lettre de Camille Claudel au Dr Michaux – 25 Juin 1917

Monsieur le Docteur,

Vous ne vous souvenez peut-être pas de votre ex-cliente et voisine, Mlle Claudel, qui fut enlevée chez elle le 13 mars 1913 et transportée dans les asiles d'aliénés d'où elle ne sortira peut-être jamais. Cela fait cinq ans, bientôt six, que je subis cet affreux martyre, je fus d'abord transportée dans l'asile d'aliénés de Ville-Évrard puis, de là, dans celui de Montdevergues près de Montfavet (Vaucluse). Inutile de vous dépeindre quelles furent mes souffrances. J'ai écrit dernièrement à Monsieur Adam, avocat, à qui vous aviez bien voulu me recommander, et qui a plaidé autrefois pour moi avec tant de succès ; je le prie de vouloir bien s'occuper de moi. Mais, dans cette circonstance, vos bons conseils me seraient nécessaires car vous êtes un homme de grande expérience et, comme docteur en médecine, très au courant de la question. Je vous prie donc de bien vouloir causer de moi avec M. Adam et réfléchir à ce que vous pourriez faire pour moi. Du côté de ma famille, il n'y a rien à faire : sous l'influence de mauvaises personnes, ma mère, mon frère et ma sœur n'écoutent que les calomnies dont on m'a couverte.

On me reproche (ô crime épouvantable) d'avoir vécu toute seule, de passer ma vie avec des chats, d'avoir la manie de la persécution ! C'est sur la foi de ces accusations que je suis incarcérée depuis 5 ans et demi comme une criminelle, privée de liberté, privée de nourriture, de feu, et des plus élémentaires commodités. J'ai expliqué à M. Adam dans une longue lettre les autres motifs qui ont contribué à mon incarcération, je vous prie de la lire attentivement pour vous rendre compte des tenants et des aboutissants de cette affaire.

Peut-être pourriez-vous, comme docteur en médecine, user de votre influence en ma faveur. Dans tous les cas, si on ne veut pas me rendre ma liberté tout de suite, je préférerais être transférée à la Salpêtrière ou à Sainte-Anne ou dans un hôpital ordinaire où vous puissiez venir me voir et vous rendre compte de ma santé. On donne ici pour moi 150 F par mois, et il faut voir comme je suis traitée, mes parents ne s'occupent pas de moi et ne répondent à mes plaintes que par le mutisme le plus complet, ainsi on fait de moi ce qu'on veut. C'est affreux d'être abandonnée de cette façon, je ne puis résister au chagrin qui m'accable. Enfin, j'espère que vous pourrez faire quelque chose pour moi, et il est bien entendu que si vous avez quelques frais à faire, vous voudrez bien en faire la note et je vous rembourserai intégralement.

J'espère que vous n'avez pas eu de malheur à déplorer par suite de cette maudite guerre, que M. votre fils n'a pas eu à souffrir dans les tranchées et que Madame Michaux et vos deux jeunes filles sont en bonne santé. Il y a une chose que je vous demande aussi, c'est quand vous irez dans la famille Merklen*, de dire à tout le monde ce que je suis devenue.

Maman et ma sœur ont donné l'ordre de me séquestrer de la façon la plus complète, aucune de mes lettres ne part, aucune visite ne pénètre.

À la faveur de tout cela, ma sœur s'est emparée de mon héritage et tient beaucoup à ce que je ne sorte jamais de prison. Aussi je vous prie de ne pas m'écrire ici et de ne pas dire que je vous ai écrit, car je vous écris en secret contre les règlements de l'établissement et si on le savait, on me ferait bien des ennuis!

Si quelquefois, vous croyez possible de venir me voir, comme mon docteur, cela me ferait bien plaisir de causer avec vous ; en vous adressant au docteur Clément, il vous donnerait l'autorisation. Enfin, je m'en remets à votre sagesse et à votre inspiration ; mais je n'y compte pas beaucoup car ici c'est bien loin et vous êtes toujours si occupé que je doute que vous puissiez entreprendre un pareil voyage.

Je vous en prie faites tout ce que vous pourrez pour moi car vous m'avez montré plusieurs fois que vous aviez beaucoup de prudence et j'ai bien confiance en vous. Recevez, monsieur le Docteur, mes meilleurs souvenirs.

C. Claudel

Je dois bien vous mettre en garde contre les balivernes dont on se sert pour prolonger ma séquestration. On prétend que l'on va me laisser enfermée jusqu'à la fin de la guerre ; c'est une blague et un moyen de m'abuser par de fausses promesses car cette guerre-là n'est pas pour finir et d'ici-là je serais finie moi-même : Ah! si vous saviez ce qu'il faut endurer ? c'est à faire frémir. Si quelque fois je ne pouvais plus vous écrire veuillez tout de même ne pas m'abandonner et agir si vous pouvez le plus tôt possible. Ce qui me gène dans cette circonstance c'est l'influence secrète des étrangers qui se sont emparés de mon atelier et qui tiennent maman dans leurs griffes pour l'empêcher de venir me voir.

7) Lettre de Mme Claudel à Camille Claudel – 1927

Chère fille,

J'ai sous les yeux ta dernière lettre et je n'arrive pas à imaginer que tu puisses écrire de pareilles horreurs à ta mère. Dieu seul sait ce que j'aurai subi par mes enfants! Paul m'accable de reproches parce que, selon lui, nous aurions avantagé Louise à ton détriment et toi, Camille, comment oses-tu m'accuser d'avoir empoissonné ton père! Tu sais aussi bien que moi qu'il avait près de 90 ans quand il nous a quittés, que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour vous le garder en vie le plus longtemps possible. Il a assez souffert lui aussi quand il a connu tes relations avec Rodin, l'ignoble comédie que tu nous as jouée. Moi, assez naïve pour inviter le « grand homme », avec Mme Rodin, sa concubine. Et toi, qui faisais la sucrée qui vivais avec lui en femme entretenue. Je n'ose même pas écrire les mots qui me viennent à l'esprit. D'après toi, nous serions, Louise et moi, sous la coupe de Berthelot, l'ami de Paul. Tu dis qu'il « tire les ficelles », c'est ton expression. Quand on pense à la gentillesse de Berthelot pour nous, on crôit rêver ; ce n'est pas tout. Louise, prétends-tu, t'aurait volé ton héritage? La pauvre enfant qui a eu tant de mal a élever Jacques, à lui faire une éducation... Arrêtons-là, veux-tu? Ta lettre n'est qu'un ramassis de calomnies, toutes plus odieuses les unes que les autres. Mais tu ne me dis pas si tu a reçu le manteau que je t'ai fait envoyer par la Samaritaine ni si la maison Felix Potin a bien expédié le café et les biscuits à la cuillère que tu avais demandés. Naturellement, cela ne compte pas.

Je t'embrasse

8) Lettre de Paul Claudel à sa fille Reine - 1935

Ma chère enfant

Nous revenons de Villeneuve ou nous avons été ta mère, Reine, Henri et moi pour l'enterrement de ta tante Louise. Le temps était magnifique et la nature radieuse. Ta tante est morte le 4 à minuit après une agonie courte mais très cruelle. La Providence a permis que sa vie se prolongeât contre toute attente pour lui permettre de faire un acte de bonne volonté et de faire ses pâques qu'elle avait omises depuis tant d'années! Elle a accompli ce devoir en pleine connaissance et de la manière la plus satisfaisante, à ce qu'à dit le missionnaire qui l'a confessée. Elle avait d'excellents sentiments et la sœur m'a dit qu'elle réclamait elle-même de dire la prière le matin et le soir. Quelle joie pour moi et quelle reconnaissance envers le Bon Dieu! J'avais tant prié pour elle. Malgré ses formes rudes, c'était une âme honnête et droite, limitée mais courageuse et ignorant la mollesse et la complaisance aux choses basses. Elle a vécu durement et honnêtement suivant ses lumières, et Dieu lui a fait grâce. Je te demande de prier pour elle et de faire dire une messe à son intention.

Je t'apporterai les trois livres que je viens de faire paraître. Demain je vais à Paris voir Ida Rubenstein. J'ai toutes sortes d'idées de mimique et je crois que je vais me faire professeur de cet art ! Ce sera un nouvel avatar du vieux Protée !

Nous partons le 1^{er} Juin et après un court séjour au Majestic, Brangues ! mais j'aurai sans doute à revenir souvent sur Paris. Le 16, troisième représentation des Choephores grâce à Ida qui fournit l'argent. Jean Marchat que je vais voir sera Oreste. Margotine viendra à cette occasion. Et toi ? Serait-ce impossible ? Ce sera une belle chose. Il y a en même temps un grand bal royal et toutes sortes de festivités. Je t'embrasse de tout mon cœur.

Ρ.

2^{ème} piste:

Approche Historique - LA SEPARATION DE L'EGLISE AVEC L'ETAT

Approche Historique: la laïcisation progressive de la société. A la fin du 19^{ème} siècle, les anti-cléricaux sont de plus en plus nombreux à occuper les hautes sphères du pouvoir et il n'est dés lors pas simple pour quiconque veut vivre pleinement sa passion pour Dieu (Paul Claudel...), d'affirmer ses convictions. Du concordat de 1801 à la loi de 1905 marquant la séparation de l'église et de l'Etat, évocation d'une partie du contexte historique de la pièce.

LA SEPARATION DE L'EGLISE AVEC L'ETAT :

1801 - LE CONCORDAT

Pour atteindre son but de la réconciliation nationale, Bonaparte voulait se rallier les catholiques de France. Bien que ne voyant personnellement dans la religion qu'un frein social, il comprenait la nécessité d'une religion pour le peuple. « Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole », déclarait-il. Ou encore : « Si vous ôtez la foi au peuple, vous n'avez plus que des voleurs de grand chemin ». Considérant le pouvoir spirituel comme le plus précieux auxiliaire du temporel, il jugeait en outre indispensable de tenir en main le clergé. Or, le clergé français était toujours divisé entre assermentés et insermentés. Il fallait obtenir su Saint-Siège la remise en ordre de l'Eglise de France.

Après la mort de Pie VI un moine bénédictin avait été élu pape sous le nom de Pie VII. Alors qu'il était encore en Italie, Bonaparte lui fit les premières avances : il avait besoin d'un concordat pour asseoir sa popularité. Sur sa demande, le pape envoya à Paris des théologiens pour discuter des bases d'un accord. De son côté, le Premier consul chargea l'abbé Bernier des négociations. Celles-ci furent longues et difficiles. Certains points

étaient particulièrement délicats : le catholicisme serait-il déclaré religion d'Etat, comme le désirait le pape ? Que ferait-on des anciens évêques, constitutionnels ou réfractaires ?

Qu'adviendrait-il des biens nationaux vendus comme biens nationaux ?

La rédaction du concordat ne demanda pas moins de 21 versions successives, entremêlées de discussions presque dramatiques et de plusieurs menaces de rupture. Enfin, le 15 juillet 1801, les articles furent signés à Paris. Le gouvernement de la République reconnaissait la



La signature du Concordat

dessin deFrançoisGérard

religion catholique comme celle « de la majorité des Français ». Le pape acceptait de voir les circonscriptions diocésaines calquées sur les divisions nouvelles du pays. Il demanderait la démission de tout l'ancien corps épiscopal français, qui serait donc entièrement remplacé. Désormais, le gouvernement nommerait les évêques, qui recevraient ensuite du Saint-Siège l'investiture spirituelle. Le vente des biens de l'Eglise était déclaré irrévocable. En revanche, le clergé recevrait de l'Etat un traitement et prêterait un serment de fidélité au gouvernement. Les prêtres mariaient sous la Révolution pourraient recevoir l'absolution de Rome.

Malgré l'opposition de certains membres des corps constitués, le Concordat devint loi de l'Etat le 18 avril 1802. Bonaparte y avait adjoint des « articles organiques » composés à l'insu du Saint-Siège et qui plaçaient plus étroitement le clergé sous la dépendance de l'Etat (ainsi l'enseignement des séminaires, le catéchisme, la liturgie devraient désormais recevoir l'approbation des autorités civiles). Ces articles furent publiés en même temps que le Concordat, ce qui provoqua, en vain, les protestations de Rome. Ce même jour, le dimanche de Pâques, une cérémonie solennelle se déroula à Notre-Dame, en présence du Premier consul. Les vieux Jacobins ne cachèrent pas leur mécontentement. On entendit des généraux anticléricaux ironiser à haute voix sur la « capucinade » en train de se jouer à l'intérieur de la cathédrale, mais la majorité des citoyens se réjouit de voir ainsi scellée la réconciliation entre la France et le Saint-Siège.

Article tiré de l'Encyclopédie de l'Histoire de France. Éditions Larousse

Le concordat restera globalement en application jusqu'à la séparation des Églises et de l'État, en 1905.

LA SEPARATION DE L'EGLISE AVEC L'ETAT :

1886 - LA CONVERSION DE PAUL CLAUDEL

Je suis né le 6 août 1868. Ma conversion s'est produite le 25 décembre 1886. J'avais donc dix-huit ans. Mais le développement de mon caractère était déjà, à ce moment, très avancé. Bien que rattachée des deux côtés à des lignées de croyants qui ont donné plusieurs prêtres à l'Église, ma famille était indifférente et, après notre arrivée à Paris, devint nettement étrangère aux choses de la Foi.

Auparavant, j'avais fait une bonne première communion qui, comme pour la plupart des jeunes garçons, fut à la fois le couronnement et le terme de mes pratiques religieuses. J'ai été élevé, ou plutôt instruit, d'abord par un professeur libre, dans des collèges (laïcs) de province, puis enfin au lycée Louis-le-Grand. Dès mon entrée dans cet établissement, j'avais perdu la foi, qui me semblait inconciliable avec la pluralité des mondes. La lecture de la *Vie de Jésus* de Renan fournit de nouveaux prétextes à ce changement de convictions que tout, d'ailleurs, autour de moi, facilitait ou encourageait.

Que l'on se rappelle ces tristes années quatre-vingts, l'époque du plein épanouissement de la littérature naturaliste. Jamais le joug de la matière ne parut mieux affermi. Tout ce qui avait un nom dans l'art, dans la science et dans la littérature, était irréligieux. Tous les soi-disant grands hommes de ce siècle finissant s'étaient distingués par leur hostilité à l'Église. Renan régnait. Il présidait la dernière distribution de prix du lycée Louis-le-Grand à laquelle j'assistai et il me semble que je fus couronné de ses mains. Victor Hugo venait de disparaître dans une apothéose.

À dix-huit ans, je croyais donc ce que croyaient la plupart des gens dits cultivés de ce temps. La forte idée de l'individuel et du concret était obscurcie en moi. J'acceptais l'hypothèse moniste et mécaniste dans toute sa rigueur; je croyais que tout était soumis aux « lois », et que ce monde était un enchaînement dur d'effets et de causes que la science allait arriver après-demain à débrouiller parfaitement. Tout cela me semblait d'ailleurs fort triste et fort ennuyeux. Quant à l'idée du devoir kantien que nous présentait mon professeur de philosophie, M. Burdeau, jamais il ne me fut possible de la digérer.

Je vivais d'ailleurs dans l'immoralité et, peu à peu, je tombai dans un état de désespoir. La mort de mon grand-père, que j'avais vu de longs mois rongé par un cancer à l'estomac, m'avait inspiré une profonde terreur et la pensée de la mort ne me quittait pas. J'avais complètement oublié la religion et j'étais à son égard d'une ignorance sauvage. La première lueur de vérité me fut donnée par la rencontre des livres d'un grand poète, à qui je dois une éternelle reconnaissance, et qui a eu dans la formation de ma pensée une part prépondérante : Arthur Rimbaud. La lecture des *Illuminations*, puis, quelques mois après, d'*Une Saison en Enfer*, fut pour moi un événement capital. Pour la première fois, ces livres ouvraient une fissure dans mon bagne matérialiste et me donnait l'impression vivante et presque physique du surnaturel. Mais mon état habituel d'asphyxie et de désespoir restait le même.

Tel était le malheureux enfant qui, le 25 décembre 1886, se rendit à Notre-Dame de Paris pour y suivre les offices de Noël. Je commençais alors à écrire et il me semblait que, dans les cérémonies catholiques, considérées avec un dilettantisme supérieur, je trouverais un excitant approprié et la matière de quelques exercices décadents. C'est dans ces dispositions que, coudoyé et bousculé par la foule, j'assistai, avec un plaisir médiocre, à la grand-messe. Puis, n'ayant rien de mieux à faire, je revins aux vêpres. Les enfants de la maîtrise en robes blanches et les élèves du petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet qui les assistaient, étaient en train de chanter ce que je sus plus tard être le Magnificat. J'étais moi-même debout dans la foule, près du second pilier à l'entrée du chœur, à droite du côté de la sacristie. Et c'est alors que se produisit l'événement qui domine toute ma vie.

En un instant, mon cœur fut touché et je crus. Je crus, d'une telle force d'adhésion, d'un tel soulèvement de tout mon être, d'une conviction si puissante, d'une telle certitude ne laissant place à aucune espèce de doute que, depuis, tous les livres, tous les raisonnements, tous les hasards d'une vie agitée, n'ont pu ébranler ma foi, ni, à vrai dire, la toucher. J'avais eu tout à coup le sentiment déchirant de l'innocence, de l'éternelle enfance de Dieu, une révélation ineffable.

En essayant, comme je l'ai fait souvent, de reconstituer les minutes qui suivirent cet instant extraordinaire, je retrouve les éléments suivants qui, cependant, ne formaient qu'un seul éclair, une seule arme, dont la Providence divine se servait pour atteindre et s'ouvrir enfin le cœur d'un pauvre enfant désespéré : « Que les gens qui croient sont heureux ! Si c'était vrai, pourtant ? C'est vrai ! Dieu existe, Il est là. C'est quelqu'un, c'est un être aussi personnel que moi ! Il m'aime, Il m'appelle. » Les larmes et les sanglots étaient venus et le chant si tendre de l'*Adeste* ajoutait encore à mon émotion.

Émotion bien douce où se mêlait cependant un sentiment d'épouvante et presque d'horreur ! Car mes convictions philosophiques étaient entières. Dieu les avait laissées dédaigneusement où elles étaient, je ne

voyais rien à y changer, la religion catholique me semblait toujours le même trésor d'anecdotes absurdes, ses prêtres et les fidèles m'inspiraient la même aversion qui allait jusqu'à la haine et jusqu'au dégoût. L'édifice de mes opinions et de mes connaissances restait debout et je n'y voyais aucun défaut. Il était seulement arrivé que j'en étais sorti.

Un Être nouveau et formidable, avec de terribles exigences pour le jeune homme et l'artiste que j'étais, s'était révélé que je ne savais concilier avec rien de ce qui m'entourait. L'état d'un homme qu'on arracherait d'un seul coup de sa peau pour le planter dans un corps étranger au milieu d'un monde inconnu est la seule comparaison que je puisse trouver pour exprimer cet état de désarroi complet. Ce qui était le plus répugnant, à mes opinions et à mes goûts, c'est cela pourtant qui était vrai, c'est cela dont il fallait bon gré, mal gré, que je m'accommodasse. Ah! Ce ne serait pas, du moins, sans avoir essayé tout ce qu'il m'était possible pour résister.

Cette résistance a duré quatre ans. J'ose dire que je fis une belle défense et que la lutte fut loyale et complète. Rien ne fut omis. J'usai de tous les moyens de résistance et je dus abandonner l'une après l'autre des armes qui ne me servaient à rien. Ce fut la grande crise de mon existence, cette agonie de la pensée dont Arthur Rimbaud a écrit : « Le combat spirituel est aussi brutal que la bataille d'hommes. Dure nuit ! le sang séché fume sur ma face ! » Les jeunes gens qui abandonnent si facilement la foi ne savent pas ce qu'il en coûte pour la recouvrer et de quelles tortures elle devient le prix. La pensée de l'enfer, la pensée aussi de toutes les beautés et de toutes les joies, dont, à ce qu'il me paraissait, mon retour à la vérité, devait m'imposer le sacrifice, étaient surtout ce qui me retirait en arrière.

Mais enfin, dès le soir même de ce mémorable jour à Notre-Dame, après que je fus rentré chez moi par les rues pluvieuses qui me semblaient maintenant si étranges, j'avais pris une bible protestante qu'une amie allemande avait donnée autrefois à ma sœur Camille et, pour la première fois, j'avais entendu l'accent de cette voix si douce et si inflexible qui n'a cessé de retentir dans mon cœur.

Je ne connaissais que par Renan l'histoire de Jésus et, sur la foi de cet imposteur, j'ignorais même qu'll se fût jamais dit le Fils de Dieu. Chaque mot, chaque ligne démentait, avec une simplicité majestueuse, les impudentes affirmations de l'apostat et me dessillait les yeux. C'est vrai, je l'avouais avec le centurion, oui, Jésus était le Fils de Dieu. C'est à moi, Paul, entre tous, qu'll s'adressait et II me promettait Son amour. Mais, en même temps, si je ne Le suivais, II ne me laissait d'autre alternative que la damnation. Ah ! je n'avais pas besoin qu'on m'expliquât ce qu'était l'enfer et j'y avais fait ma « Saison ». Ces quelques heures m'avaient suffi pour me montrer que l'enfer est partout où n'est pas Jésus-Christ. Et que m'importait le reste du monde auprès de cet Être nouveau et prodigieux qui venait de m'être révélé ?

C'était l'ho« mme nouveau en moi qui parlait ainsi, mais l'ancien résistait de toutes ses forces et ne voulait rien abandonner de cette vie qui s'ouvrait à lui. L'avouerai-je? Au fond, le sentiment le plus fort qui m'empêchait de déclarer mes convictions était le respect humain. La pensée d'annoncer à tous ma conversion, de dire à mes parents que je voulais faire maigre le vendredi, de me proclamer moi-même un de ces catholiques tant raillés, me donnait des sueurs froides et, par moments, la violence qui m'était faite me causait une véritable indignation. Mais je sentais sur moi une main ferme. Je ne connaissais pas un prêtre. Je n'avais pas un ami catholique.

L'étude de la religion était devenue mon intérêt dominant. Chose curieuse ! l'éveil de l'âme et celui des facultés poétiques se faisait chez moi en même temps, démentant mes préjugés et mes terreurs enfantines. C'est à ce moment que j'écrivis les premières versions de mes drames : *Tête d'Or* et *La Ville*. Quoique étranger encore aux sacrements, déjà je participais à la vie de l'Église, je respirais enfin et la vie pénétrait en moi par tous les pores. Les livres qui m'ont le plus aidé à cette époque sont d'abord les *Pensées* de Pascal, ouvrage inestimable pour ceux qui cherchent la foi, bien que son influence ait souvent été funeste; les *Élévations sur les Mystères* et les *Méditations sur les Évangiles* de Bossuet, et ses autres traités philosophiques; le Poème de Dante, et les admirables récits de la Sœur Emmerich. La *Métaphysique* d'Aristote m'avait nettoyé l'esprit et m'introduisait dans les domaines de la véritable raison. L'*Imitation* appartenait à une sphère trop élevée pour moi et ses deux premiers livres m'avaient paru d'une dureté terrible.

Mais le grand livre qui m'était ouvert et où je fis mes classes, c'était l'Église. Louée soit à jamais cette grande mère majestueuse aux genoux de qui j'ai tout appris ! Je passais tous mes dimanches à Notre-Dame et j'y allais le plus souvent possible en semaine. J'étais alors aussi ignorant de ma religion qu'on peut l'être du bouddhisme, et voilà que le drame sacré se déployait devant moi avec une magnificence qui surpassait toutes mes imaginations. Ah ! ce n'était plus le pauvre langage des livres de dévotion ! C'était la plus profonde et la plus grandiose poésie, les gestes les plus augustes qui aient jamais été confiés à des êtres humains.

Je ne pouvais me rassasier du spectacle de la messe et chaque mouvement du prêtre s'inscrivait profondément dans mon esprit et dans mon cœur. La lecture de l'office des Morts, de celui de Noël, le spectacle des jours de la Semaine Sainte, le sublime chant de l'*Exultat* auprès duquel les accents les plus enivrés de Sophocle et de Pindare me paraissaient fades, tout cela m'écrasait de respect et de joie, de reconnaissance, de repentir et d'adoration! Peu à peu, lentement et péniblement, se faisait jour dans mon cœur cette idée que l'art et la poésie aussi sont des choses divines, et que les plaisirs de la chair, loin de leur être indispensables, leur

sont au contraires un détriment. Combien j'enviais les heureux chrétiens que je voyais communier ! Quant à moi, j'osais à peine me glisser parmi ceux qui, à chaque vendredi de Carême, venaient baiser la couronne d'épines.

Cependant les années passaient et ma situation devenait intolérable. Je priais Dieu avec larmes en secret et cependant je n'osais ouvrir la bouche. Pourtant, chaque jour, mes objections devenaient plus faibles et l'exigence

de Dieu plus dure. Ah ! que je Le connaissais bien à ce moment, et que Ses touches sur mon âme étaient fortes ! Comment ai-je trouvé le courage d'y résister ?

La troisième année, je lus les *Écritures posthumes* de Baudelaire, et je vis qu'un poète que je préférais à tous les Français avait trouvé la foi dans les dernières années de sa vie et s'était débattu dans les mêmes angoisses et dans les mêmes remords que moi. Je réunis mon courage et j'entrai un après-midi dans un confessionnal de Saint-Médard, ma paroisse. Les minutes où j'attendis le prêtre sont les plus amères de ma vie. Je trouvai un vieil homme qui me parut fort peu ému d'une histoire qui, à moi, semblait si intéressante ; il me parla des « souvenirs de ma première communion » (à ma profonde vexation) et m'ordonna avant toute absolution de déclarer ma conversion à ma famille : en quoi aujourd'hui je ne puis lui donner tort. Je sortis de la boîte humilié et courroucé, et n'y revins que l'année suivante, lorsque je fus décidément forcé, réduit et poussé à bout. Là dans cette même église Saint-Médard, je trouvai un jeune prêtre miséricordieux et fraternel, M. l'abbé Ménard, qui me réconcilia, et plus tard, le saint et vénérable ecclésiastique, l'abbé Villaume, qui fut mon directeur et mon père bien-aimé, et dont, du ciel où il est maintenant, je ne cesse de sentir sur moi la protection. Je fis ma seconde communion en ce même jour de Noël, le 25 décembre 1890, à Notre-Dame. »

Ma conversion – 1913. Extrait de Paul Claudel : Oeuvres en prose Bibliothèque de la Pléiade. Gallimard

LA SEPARATION DE L'EGLISE AVEC L'ETAT

1904 - Discours de M. Emile COMBES - Président du Conseil



E. Combe (caricature)

(...) Messieurs, le pays est maintenant fixé sur le caractère véritable des élections municipales. Il sait qu'elles ont procuré au gouvernement un succès du meilleur aloi.

L'opposition, déconcertée par ce succès, s'est bien ingéniée tout d'abord à nier sa signification politique et son étendue, Mais ses dénégations de la première heure n'ont pu tenir contre l'évidence des faits.

Elles ont été promptement démenties par la nomination des municipalités, qui a mis en pleine lumière de la façon la plus saisissable la vraie composition des Conseils municipaux, avec cette particularité précieuse à relever, que nombre de Conseils, classés d'abord douteux par les Préfets, à qui le Gouvernement avait prescrit la plus scrupuleuse sincérité, se sont révélés d'eux-mêmes, par le choix des Maires, comme nettement acquis à la politique gouvernementale. (...)

Et pourtant, Messieurs, jamais circonstances politiques n'avaient été plus propices à une levée de boucliers contre le Ministère. Le conflit du Gouvernement français avec la Papauté avait atteint son plus tout point d'acuité. Il venait d'aboutir à la rupture des relations diplomatiques. (Applaudissements répétés.)

L'opposition s'attendait cette fois, du moins paraissait s'attendre à une protestation générale du suffrage populaire. Elle comptait que la France, témoin attristé des méfaits d'un gouvernement sectaire, saisirait avec empressement l'occasion de lui signifier qu'elle en avait assez de sa politique irréligieuse et qu'elle allait châtier par son bulletin de vote les attentats

journellement perpétrés contre le Dieu de ses pères.

Hélas! Messieurs, le Dieu de nos pères, qui devait armer d'un papier vengeur la main de l'électeur, s'est montré d'une longanimité, d'une indifférence sans pareille. Nulle part ses éclairs n'ont illuminé le ciel politique. Nulle part sa foudre n'a pulvérisé les urnes criminelles. (*Rires et applaudissements.*)

Le scrutin s'est déroulé tout le long du jour dans une tranquillité parfaite. Catholiques et mécréants se sont coudoyés devant l'urne sans éprouver la moindre envie d'en venir aux mains.

Visiblement, ce jour-là, le ciel s'est désintéressé des choses de la terre, et peut-être, ce faisant, a-t-il voulu donner à ses croyants un exemple salutaire, dont nous souhaitons qu'ils se souviennent, quand les Chambres auront à instituer un nouveau mode d'existence pour les deux sociétés, civile et religieuse.

Le dépouillement des votes et la proclamation du scrutin se sont faits au milieu du même calme. Il en est sorti, à la confusion de ceux qui avaient spéculé sur une intervention céleste, une nouvelle approbation de la politique gouvernementale et un surcroît de force pour le Cabinet. Toutes les *Croix* de France en ont tressailli d'horreur. Tous les journaux de sacristie en ont poussé des cris de colère. Mais tous ont été d'accord pour reconnaître à cette importante consultation le caractère d'une épreuve éminemment douloureuse à l'âme des dévots et des dévotes (...)

La République de 1870 a débarrassé la France de la dernière forme de la Monarchie. Le Ministère actuel entend que la République de nos jours l'affranchisse absolument de toute dépendance, quelle qu'elle soit, à l'égard du pouvoir religieux.

Tous ses actes depuis son avènement au pouvoir ont été calculés vers ce but. C'est pour l'avoir poursuivi avec une opiniâtreté de tous les instants qu'il a ameuté contre lui les tenants de toutes les réactions; de la réaction royaliste, dont le représentant se morfond piteusement dans les intrigues impuissantes de l'exil; de la réaction bonapartiste, qui guette inutilement derrière quelque caserne l'occasion d'un coup de force ; de la réaction nationaliste, qui ne rougit pas de prostituer le patriotisme à la résurrection du pouvoir personnel ; de la réaction cléricale, la plus insidieuse et la plus redoutable de toutes, parce qu'elle est le trait d'union des trois autres et qu'elle déguise sous un masque républicain son projet d'asservissement intellectuel et moral. (*Applaudissements*.)

L'oeuvre de sécularisation du Ministère

Messieurs, quand nous avons pris le pouvoir, nous avons trouvé la France envahie et à demi conquise par les ordres religieux. Notre premier soin a été de refouler les envahisseurs au delà des frontières.

La loi des associations nous en fournissait les moyens à l'égard des congrégations non autorisées. Nous en avons fait l'application à tous les ordres enseignants, prédicants et commerçants, qui n'avaient pas d'existence légale.

Des décrets du premier Empire et une loi de la Restauration, aggravés par d'autres décrets subséquents, avaient livré la France à une invasion monacale plus ancienne, qui l'avait couverte d'un flot dévastateur de 914

congrégations. Sans désemparer, nous avons pris à partie celles de ces congrégations qui s'adonnaient à l'enseignement et qui, par un enseignement de doctrines contre-révolutionnaires, battaient en brèche l'édifice républicain.

Nous avons proposé et fait voter par les Chambres la suppression des congrégations enseignantes. Conformément à ce vote, nous avons fermé aussitôt leurs établissements, partout où nos écoles communales disposaient de locaux assez vastes pour recevoir leurs élèves.

Nous ne perdons pas de vue qu'il nous appartient de fixer des délais pour la fermeture des autres établissements similaires, en tenant compte de la situation financière des communes. Nous nous emploierons de notre mieux à l'accomplissement de cette tache. Car il nous tarde plus qu'à qui que ce soit de pouvoir dire en toute vérité qu'en France l'enseignement congréganiste a vécu. (Bravos) (...)

Les insolences de la Papauté

Messieurs, c'est beaucoup, on en conviendra, pour un Ministère forcé de combattre à tout instant pour son existence propre, d'être parvenu à expulser de notre France les ordres religieux qui aspiraient à la subjuguer. Il nous reste un autre devoir à remplir pour répondre à l'attente du parti républicain, c'est de libérer la société française de la sujétion traditionnelle que font peser sur elle les prétentions ultramontaines. (vifs applaudissements)

Depuis un siècle, l'Etat français et l'Eglise catholique vivent sous un régime concordataire qui n'a jamais produit ses effets naturels et légaux. Ce régime a été présenté au monde comme un instrument de pacification sociale et religieuse. C'est là, du moins, le caractère conventionnel que ses partisans lui ont gratuitement attribué. En réalité, il n'a jamais été qu'un instrument de lutte et de domination.

Sous les gouvernements autoritaires, comme le premier Empire, l'Etat s'en est servi pour contraindre le clergé catholique à la soumission la plus humiliante, aux adulations les plus basses, même à un rôle répugnant de policier, en usant contre les ministres des cultes récalcitrants de moyens coercitifs violents. (Cris : Oui ! oui ! et applaudissements.)

Sous les gouvernements faibles et timorés, qui se piquaient de pratiquer l'alliance du trône et de l'autel, c'est l'Eglise qui s'est prévalue du Concordat pour assurer sa prépondérance, en supprimant de fait toutes les clauses des articles organiques qui gênaient son dogmatisme intolérant.

La République, n'ayant pour elle ni la crainte résultant des habitudes violentes du pouvoir personnel, ni les bénéfices corrélatifs d'une pieuse docilité, s'est débattue depuis plus de trente ans dans des difficultés inextricables pour régler, conformément au pacte concordataire, les rapports de l'autorité civile et de l'autorité religieuse. Toutes ses tentatives sont demeurées infructueuses. Ses ministres, même les mieux intentionnés, ont du céder finalement, après d'inutiles efforts, ou sentiment de leur impuissance.

On peut dire que, depuis plus de trente ans, le pouvoir ecclésiastique a exploité le Concordat au profit de ses intérêts avec une hardiesse croissante. Il l'a audacieusement violé, il l'a violé sans discontinuité dans toutes celles de ses prescriptions qui proclament les droits du pouvoir civil.(*Bravos.*) (...)

Vainement, au début de notre Ministère, avons-nous annoncé que nous nous placions sincèrement sur le terrain du Concordat. Vainement, avons-nous déclaré que nous ferions l'essai loyal de ce régime, estimant qu'il serait prématuré et impolitique de l'abandonner avant de l'avoir soumis à une dernière et décisive expérience. Loin de s'arrêter, les violations du Concordat par le pouvoir ecclésiastique ont suivi leur cours habituel.

Je ne dis pas assez : elles se sont multipliées au delà de toute mesure, elles se sont en quelque sorte exaspérées, à la suite de l'application de la loi des associations aux ordres religieux. La Curie romaine et l'épiscopat français n'ont plus observé le moindre ménagement dans l'exposé public comme dans la mise en pratique de leurs prétentions.

Une heure est venue, où patienter encore et nous taire n'aurait pas été seulement une faiblesse insigne, mais une abdication avouée de nos droits, un manquement impardonnable à nos devoirs. Force nous était, sous peine de trahison envers la République, d'élever une suprême protestation. (*Vifs applaudissements.*)

Nous avons mis en demeure le pouvoir ecclésiastique, violateur obstiné du pacte concordataire, de rentrer dans la vérité, dans le respect légal du texte, de nous faire savoir une fois pour toutes, par oui on par non, s'il entendait se soumettre aux obligations du Concordat, comme le Gouvernement s'y était lui-même constamment soumis.

La mise en demeure restant sans effet, nous avons signifié au Vatican la rupture des relations diplomatiques. (...)

Ce que devra être le Régime nouveau

Messieurs, je crois sincèrement que le parti républicain, éclairé enfin pleinement par l'expérience des deux dernières années, acceptera sans répugnance la pensée du divorce, et je crois aussi, disons mieux, je suis sûr

qu'il l'acceptera, non dans un sentiment d'hostilité contre les consciences chrétiennes, mais dans un sentiment de paix sociale et de liberté religieuse. C'est aussi sous l'empire du même sentiment que la Chambre abordera la question de la séparation des Eglises et de l'Etat, déjà étudiée avec beaucoup de soin par une des Commissions dont les travaux, heureusement empreints d'un sincère désir de conciliation, serviront de base à une discussion également conciliante et sincère.

Il importe que les républicains fassent preuve dans ce débat d'une largeur d'idées et d'une bienveillance envers les personnes qui désarment les défiances et rendent acceptable le passage de l'ordre de choses actuel à l'ordre de choses à venir.

Qu'il s'agisse des édifices affectés au culte ou des pensions à allouer aux titulaires actuels des services concordataires, il n'est pas de concession raisonnable, pas de sacrifice conforme à la justice que je ne sois disposé pour ma part à conseiller, afin que la séparation des Eglises et de l'Etat inaugure une ère nouvelle et durable de concorde sociale, en garantissant aux communions religieuses une liberté réelle sous la souveraineté incontestée de l'Etat. (applaudissements)

Messieurs, nous nous étions figuré, sur la foi des déclarations hautaines, que formulaient, au nom de l'Eglise, des organes réputés autorisés, que le pouvoir religieux, loin de répugner à une séparation, ne demanderait pas mieux que de recouvrer son indépendance sous une législation lui assurant le libre fonctionnement de son culte. Il paraît que nous nous trompions. Car on nous a prévenus que la doctrine catholique repousse tout système de liberté réciproque dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, et l'on a invoqué, à l'appui de cette thèse, l'encyclique fameuse de Pie IX, le Syllabus. C'est une singulière façon de restituer à l'idée concordataire la faveur qu'elle a perdue dans l'opinion que de la placer sous l'égide du Syllabus, cet effroyable répertoire des sentences les plus oppressives pour la conscience et la raison humaines.

Heureusement, messieurs, nous ne sommes plus au temps on l'on pouvait s'émouvoir des anathèmes perfectionnés que le Syllabus prodigue à ceux qui le méconnaissent, et nous ne ferons pas aux républicains, même les plus timides, l'injure de croire qu'ils puissent se déterminer par des arguments de ce genre. (...)

Le Programme du Cabinet

Messieurs, tout à l'heure, j'ai cru devoir résumer devant vous en quelques chiffres significatifs les résultats de notre lutte contre la congrégation, afin que vous puissiez vous rendre compte de son importance et de ses difficultés. Quand même une pareille lutte aurait absorbé entièrement notre action gouvernementale, nous estimons que nous aurions assez fait pour qu'on nous pardonnât, d'avoir négligé momentanément d'autres affaires, d'avoir ajourné temporairement d'antres solutions.

Qui donc oserait soutenir que c'est trop de deux ans de travaux continus pour l'oeuvre de sécularisation entreprise par le Cabinet ? (*Applaudissements*.)

Mais, quoi qu'en disent des adversaires trop visiblement désireux de s'emparer du pouvoir pour n'être pas suspects de partialité, notre oeuvre de sécularisation n'a pas été exclusive des réformes politiques et des améliorations sociales. En même temps que nous arrachions la société française à l'accaparement congréganiste, nous poursuivions l'exécution d'un programme bien défini, qui satisfait aux exigences les plus pressantes de la démocratie. (*Applaudissements.*)

Je l'ai si souvent exposé que je retomberais certainement dans des redites fatigantes, en l'exposant encore. Qu'il me suffise de rappeler que la réduction du service militaire y figure, à côté de l'impôt sur le revenu et des retraites ouvrières. Les événements y ajoutent la séparation des Eglises et de l'Etat. (*Triple salve d'applaudissements.*)

J'ai eu l'occasion d'indiquer à la tribune du Parlement suivant quel rang ces divers projets de première importance me semblaient pouvoir venir en discussion. Je n'y trouve rien à changer.

Il a été décidé par la Chambre que la session d'octobre s'ouvrirait au Palais-Bourbon par la discussion de l'impôt sur le revenu. Il a été aussi implicitement convenu que la Chambre inscrirait en tête de son ordre du jour pour la session ordinaire de 1905 la proposition de loi relative aux retraites ouvrières.

Tous les partis, je l'espère, seront d'accord pour demander, et, en tout cas, je demanderai instamment moimême que le débat sur la séparation des Eglises et de l'Etat commence immédiatement après. Dans le cours de la session extraordinaire de cette année, la réduction du service militaire, qui nécessite une nouvelle délibération du Sénat, devra être définitivement votée. (*Applaudissements*.) (...)

LA SEPARATION DE L'EGLISE AVEC L'ETAT

La loi du 9 décembre 1905

Avant 1905, la France vit sous le régime des Cultes reconnus, issu du Concordat de 1801 avec l'Eglise catholique, régime étendu ensuite aux cultes protestants et juifs. Il n'y a pas de religion d'Etat en France avant 1905, puisqu'il y a pluralité des cultes reconnus. L'Etat finance les religions qu'il reconnaît.

La loi de 1905 met fin à ce régime. Mais la loi de séparation ne se contente pas d'abroger le concordat et le « service public » des Cultes : elle crée un système de fonctionnement fondé sur les « associations cultuelles », système qui est appelé à remplacer le concordat.

La Séparation est l'aboutissement de la sécularisation de l'Etat ; c'est le sommet de la confrontation entre l'Eqlise catholique et la République. Mais la loi de 1905 est une loi de compromis.

Les principes essentiels de la loi du 9 décembre 1905 :

« **Art. 1er** : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

« Art. 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Dans son **article 4**, elle admet que les associations cultuelles pourront s'organiser « en se conformant aux règles d'organisation générales du culte dont elles se proposent d'assurer l'exercice ». En d'autres termes, la loi permet à l'Eglise catholique de continuer à fonctionner avec sa hiérarchie traditionnelle, dirigée par des évêques nommés par le pape.

Chronologie:

- 4 mars 1905 : la Commission parlementaire adopte le projet de loi du ministre de l'Instruction publique et des Cultes, synthèse des propositions parlementaires, projet plus modéré que celui d'Emile Combes. La Commission, présidée par Ferdinand Buisson, est dominée par le rapporteur de la loi, le jeune député socialiste Aristide BRIAND, qui mènera les débats à la Chambre.
- 21 mars 1905 : début de la discussion à la Chambre des députés
- 3 juillet 1905 : la loi est votée par la Chambre par 341 députés contre 233.
- 9 novembre 1905 : début de la discussion au Sénat
- 6 décembre 1905 : par 179 voix contre 103, le Sénat vote la loi dans les mêmes termes qu'à la Chambre
- 9 décembre 1905 : la loi « concernant la séparation des Eglises et de l'Etat » est promulguée. Elle est publiée au Journal officiel le 11 décembre.
- 11 février 1906 : par l'encyclique Vehementer nos, le pape Pie X condamne la loi de Séparation. Pendant tout l'hiver 1906, des affrontements ont lieu lors des inventaires des biens ecclésiastiques nécessités par l'application de la loi.
- **18 janvier 1924** : à la suite d'un accord d'apaisement avec la République, le pape Pie XI accepte la création des « associations diocésaines ». L'équilibre républicain est fait.

Source : ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES



Caricature extraite du journal satyrique l'Assiette au beurre – édition du 13/08/1904

LA SEPARATION DE L'EGLISE AVEC L'ETAT

1906 - Lettre encyclique de sa sainteté le pape Pie X au peuple Français (extraits).

Aux archevêques, évêques, au clergé et au peuple français (...)



Pie X (1865 - 1914)

Vénérables frères, bien aimés fils, salut et bénédiction apostolique.

Notre âme est pleine d'une douloureuse sollicitude et notre coeur se remplit d'angoisse quand notre pensée s'arrête sur vous. Et comment en pourrait-il être autrement, en vérité, au lendemain de la promulgation de la loi qui, en brisant violemment les liens séculaires par lesquels votre nation était unie au siège apostolique, crée à l'Église catholique, en France, une situation indigne d'elle et lamentable à jamais.

Événement des plus graves sans doute que celui-là ; événement que tous les bons esprits doivent déplorer, car il est aussi funeste à la société civile qu'à la religion ; mais événement qui n'a pu surprendre personne pourvu que l'on ait prêté quelque attention à la politique religieuse suivie en France dans ces dernières années.

Pour vous, vénérables frères, elle n'aura été bien certainement ni une nouveauté, ni une surprise, témoins que vous avez été des coups si nombreux et si redoutables tour à tour portés par l'autorité publique à la religion.

Les attentats passés

Vous avez vu violer la sainteté et l'inviolabilité du mariage chrétien par des dispositions législatives en contradiction formelle avec elles, laïciser les écoles et les hôpitaux, arracher les clercs à leurs études et à la discipline ecclésiastique pour les astreindre au service militaire, disperser et dépouiller les congrégations religieuses et réduire la plupart du temps leurs membres au dernier dénuement. D'autres mesures légales ont suivi, que vous connaissez tous. On a abrogé la loi qui ordonnait des prières publiques au début de chaque session parlementaire et à la rentrée des tribunaux, supprimé les signes traditionnels à bord des navires le Vendredi Saint, effacé du serment judiciaire ce qui en faisait le caractère religieux, banni des tribunaux, des écoles, de l'armée, de la marine, de tous les établissements publics enfin, tout acte ou tout emblème qui pouvait, d'une façon quelconque, rappeler la religion.

Ces mesures et d'autres encore qui peu à peu séparaient de fait l'Église de l'État n'étaient rien autre chose que des jalons placés dans le but d'arriver à la séparation complète et officielle. (...)

Fausseté du principe de la Séparation

Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fausse, une très pernicieuse erreur.

Basée, en effet, sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu, car le créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient.

Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer.

En outre, cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel ; elle limite, en effet, l'action de l'État à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés politiques, et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme quand cette vie si courte aura pris fin.

Et pourtant, l'ordre présent des choses qui se déroulent dans le temps se trouvant subordonné à la conquête de ce bien suprême et absolu, non seulement le pouvoir civil ne doit pas faire obstacle à cette conquête, mais il doit encore nous y aider.

Cette thèse bouleverse également l'ordre très sagement établi par Dieu dans le monde, ordre qui exige une harmonieuse concorde entre les deux sociétés.

Ces deux sociétés, la société religieuse, et la société civile, ont, en effet, les mêmes sujets, quoique chacune d'elles exerce dans sa sphère propre son autorité sur eux.

Il en résulte forcément qu'il y aura bien des matières dont elles devront connaître l'une et l'autre, comme étant de leur ressort à toutes deux.

Or, qu'entre l'État et l'Église l'accord vienne à disparaître, et de ces matières communes pulluleront facilement les germes de différends qui deviendront très aigus des deux côtés.

La notion du vrai en serra troublée .et les âmes remplies d'une grande anxiété.

Enfin, cette thèse inflige de graves dommages à la société civile elle-même, car elle ne peut pas prospérer ni durer longtemps lorsqu'on n'y fait point sa place à la religion, règle suprême et souveraine maîtresse quand il s'agit des droits de l'homme et de ses devoirs. Aussi, les pontifes romains n'ont-ils pas cessé, suivant les circonstances et selon les temps, de réfuter et de condamner la doctrine de la séparation de l'Église et de l'État.

Notre illustre prédécesseur Léon XIII, notamment, a. plusieurs fois, et magnifiquement exposé ce que devraient être, suivant la doctrine catholique, les rapports entre les deux sociétés. " Entre elles, a-t-il dit,. il faut nécessairement qu'une sage union intervienne, union qu'on peut non sans justesse ; comparer à celle, qui réunit dans l'homme, l'âme et le corps. (...) Il ajoute encore : " Les sociétés humaines ne peuvent pas, sans devenir criminelles, se conduire comme si Dieu n'existait pas ou refuser de se préoccuper de la religion comme si elle leur était chose étrangère ou qui ne pût leur servir de rien. Quant à l'Église, qui a Dieu lui-même pour auteur, l'exclure de la vie active de la nation, des lois, de l'éducation de la jeunesse, de la société domestique, c'est commettre une grande et pernicieuse erreur ! " (Lettre encyclique Immortale Dei, 1er nov. 1885.)

La Séparation est particulièrement funeste et injuste en France

Que si en se séparant de l'Église, un État chrétien, quel qu'il soit, commet un acte éminemment funeste et blâmable, combien n'est-il pas à déplorer que la France se soit engagée dans cette voie, alors que, moins encore que toutes les autres nations, elle n'eût dû y entrer, la France, disons-nous, qui, dans le cours des siècles, a été, de la part de ce siège apostolique, l'objet d'une si grande et si singulière prédilection, la France, dont la fortune et la gloire ont toujours été intimement unies à la pratique des moeurs chrétiennes et au respect de la religion.

Le même pontife Léon XIII avait donc bien raison de dire : " La France ne saurait oublier que sa providentielle destinée l'a unie au Saint-Siège par des liens trop étroits et trop anciens pour qu'elle veuille jamais les briser. De cette union, en effet, sont sorties ses vraies grandeurs et sa gloire la plus pure. Troubler cette union traditionnelle, serait enlever à la nation elle-même une partie de sa force morale et de sa haute influence dans le monde ". (Allocution aux pèlerins français, 13 avril 1888.) (...)

Associations cultuelles

Si nous examinons maintenant en elle-même la loi qui vient d'être promulguée, nous y trouvons une raison nouvelle de nous plaindre encore plus énergiquement.

Puisque l'État, rompant les liens du Concordat, se séparait de l'Église, il eût dû comme conséquence naturelle lui laisser son indépendance et lui permettre de jouir en paix du droit commun dans la liberté qu'il prétendait lui concéder. Or, rien n'a été moins fait en vérité. Nous relevons, en effet, dans la loi, plusieurs mesures d'exception, qui, odieusement restrictives, mettent l'Église sous la domination du pouvoir civil. Quant à nous, ce nous a été une douleur bien amère que de voir l'État faire ainsi invasion dans des matières qui sont du ressort exclusif de la

puissance ecclésiastique, et nous en gémissons d'autant plus qu'oublieux de l'équité et de la justice, il a créé par là à l'Église de France une situation dure, accablante et oppressive de ses droits les plus sacrés.

Les dispositions de la nouvelle loi sont, en effet, contraires à la Constitution suivant laquelle l'Église a été fondée par Jésus-Christ.

L'Écriture nous enseigne, et la tradition des Pères nous le confirme, que l'Église est le corps mystique du Christ, corps régi par des pasteurs et des docteurs (Éphes., IV, 11), société d'hommes, dès lors, au sein de laquelle des chefs se trouvent qui ont de pleins et parfaits pouvoirs pour gouverner, pour enseigner et pour juger. (...)

Il en résulte que cette Église est par essence une société inégale, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes : les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles ; et ces catégories sont tellement distinctes entre elles, que, dans le corps pastoral seul, résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société.

Quant à la multitude, elle n'a pas d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs.

Saint Cyprien, martyr, exprime cette vérité d'une façon admirable, quand il écrit : " Notre Seigneur dont nous devons révérer et observer les préceptes réglant la dignité épiscopale et le mode d'être de son Eglise, dit dans l'Évangile, en s'adressant à Pierre : " Ego dico tibi quia tu es Petrus ", etc.

Aussi, " à travers les vicissitudes des âges et des événements, l'économie de l'épiscopat et la constitution de l'Église se déroulent de telle sorte que l'Église repose sur les évêques et que toute sa vie active est gouvernée par eux " (St Cypr., epist., XXVII; Al., XXVIII, ad Lapsos, 11.)

Saint Cyprien affirme que tout cela est fondé sur une loi divine : " Divina lege fundatum. "

Contrairement à ces principes, la loi de séparation attribue l'administration et la tutelle du culte public, non pas au corps hiérarchique divinement institué par le Sauveur, mais à une association de personnes laïques.

À cette association elle impose une forme, une personnalité juridique et pour tout ce qui touche au culte religieux, elle la considère comme ayant seule des droits civils et des responsabilités à ses yeux. Aussi est-ce à cette association que reviendra l'usage des temples et des édifices sacrés. C'est elle qui possédera tous les biens ecclésiastiques, meubles et immeubles ; c'est elle qui disposera, quoique d'une manière temporaire seulement, des évêchés, des presbytères et des séminaires ! C'est elle, enfin, qui administrera les biens, réglera les quêtes et recevra les aumônes et les legs destinés au culte religieux. Quant au corps hiérarchique des pasteurs, on fait sur lui un silence absolu ! Et si la loi prescrit que les associations cultuelles doivent être constituées conformément aux règles d'organisation générale du culte, dont elles se proposent d'assurer l'exercice, d'autre part, on a bien soin de déclarer que, dans tous les différends qui pourront naître relativement à leurs biens, seul le Conseil d'État sera compétent. Ces associations cultuelles elles-mêmes seront donc, vis-à-vis de l'autorité civile dans une dépendance telle, que l'autorité ecclésiastique, et c'est manifeste, n'aura plus sur elles aucun pouvoir. (...)

Droit de propriété violé

Outre les préjudices et les injures que nous avons relevés jusqu'ici, la loi de séparation viole encore le droit de propriété de l'Église et elle le foule aux pieds! Contrairement à toute justice, elle dépouille cette Église d'une grande partie d'un patrimoine, qui lui appartient pourtant à des titres aussi multiples que sacrés. Elle supprime et annule toutes les fondations pieuses très légalement consacrées au culte divin ou à la prière pour les trépassés. Quant aux ressources que la libéralité catholique avait constituées pour le maintien des écoles chrétiennes, ou pour le fonctionnement des différentes oeuvres de bienfaisance cultuelles, elle les transfère à des établissements laïques où l'on chercherait vainement le moindre vestige de religion! En quoi elle ne viole pas seulement les droits de l'Église, mais encore la volonté formelle et explicite des donateurs et des testateurs!

Il nous est extrêmement douloureux aussi qu'au mépris de tous les droits, la loi déclare propriété de l'État, des départements ou des communes, tous les édifices ecclésiastiques antérieurs au Concordat. Et si la loi en concède l'usage indéfini et gratuit aux associations cultuelles, elle entoure cette concession de tant et de telles réserves qu'en réalité elle laisse aux pouvoirs publics la liberté d'en disposer.

Nous avons de plus les craintes les plus véhémentes en ce qui concerne la sainteté de ces temples, asiles augustes de la Majesté Divine et lieux mille fois chers, à cause de leurs souvenirs, à la piété du peuple français ! Car ils sont certainement en danger, s'ils tombent entre des mains laïques, d'être profanés ! Quand la loi supprimant le budget des cultes exonère ensuite l'État de l'obligation de pourvoir aux dépenses cultuelles, en même temps elle viole un engagement contracté dans une convention diplomatique et elle blesse très gravement la justice. Sur ce point, en effet, aucun doute n'est possible et les documents historiques eux-mêmes en témoignent de la façon la plus claire. Si le gouvernement français assuma, dans le Concordat, la charge d'assurer aux membres du clergé un traitement qui leur permit de pourvoir, d'une façon convenable, à leur entretien et à celui du culte religieux, il ne fit point cela à titre de concession gratuite, il s'y obligea à titre de dédommagement partiel, au moins vis-à-vis de l'Église, dont l'État s'était approprié tes biens pendant la première Révolution.

D'autre part aussi, quand, dans ce même Concordat et par amour de la paix, le Pontife romain s'engagea, en son nom et au nom de ses successeurs à ne pas inquiéter les détenteurs des biens qui avaient été ainsi ravis à l'Eglise, il est certain qu'il ne fit cette promesse qu'à une condition : c'est que le gouvernement français s'engagerait à perpétuité à doter le clergé d'une façon convenable et à pourvoir aux frais du culte divin. (...)

Aux Évêques et au Clergé - Instructions Pratiques

Nous devions faire entendre ces graves paroles et vous les adresser à vous, vénérables Frères, au peuple de France et au monde chrétien tout entier, pour dénoncer le fait qui vient de se produire.

Assurément, profonde est notre tristesse, comme nous l'avons déjà dit, quand, par avance, nous mesurions du regard les maux que cette loi va déchaîner sur un peuple si tendrement aimé par nous, et elle nous émeut plus profondément encore à la pensée des peines, des souffrances, des tribulations de tout genre qui vont vous incomber à vous aussi vénérables Frères, et à votre clergé tout entier.

Mais, pour nous garder au milieu des sollicitudes si accablantes contre toute affliction excessive et contre tous les découragements, nous avons le ressouvenir de la Providence divine toujours si miséricordieuse et l'espérance mille fois vérifiée que jamais Jésus-Christ n'abandonnera son Église, que jamais, il ne la privera de son indéfectible appui. Aussi, sommes-nous bien loin d'éprouver la moindre crainte pour cette Église. Sa force est divine comme son immuable stabilité. L'expérience des siècles le démontre victorieusement. Personne n'ignore, en effet, les calamités innombrables et plus terribles les unes que les autres qui ont fondu sur elle pendant cette longue durée et là où toute institution purement humaine eût dû nécessairement s'écrouler, l'Église a toujours puisé dans ses épreuves une force plus rigoureuse et une plus opulente fécondité.

Quant aux lois de persécution dirigées contre elle, l'histoire nous l'enseigne, et dans des temps assez rapprochés la France elle-même nous le prouve, forgées par la haine, elles finissent toujours par être abrogées avec sagesse, quand devient manifeste le préjudice qui en découle pour les États. Plaise à Dieu que ceux qui en

ce moment sont au pouvoir en France suivent bientôt sur ce point l'exemple de ceux qui les y précédèrent. Plaise à Dieu qu'aux applaudissements de tous les gens de bien, ils ne tardent pas à rendre à la religion, source de civilisation et de prospérité pour les peuples, avec l'honneur qui lui est dû, la liberté! En attendant, et aussi longtemps que durera une persécution oppressive, revêtus des armes de lumière (Rom. XIII, 12), les enfants de l'Église doivent agir de toutes leurs forces pour la vérité et pour la justice. C'est leur devoir toujours! C'est leur devoir aujourd'hui plus que jamais! Dans ces saintes luttes, vénérables Frères, vous qui devez être les maîtres et les guides de tous les autres, vous apporterez toute l'ardeur de ce zèle vigilant et infatigable, dont de tout temps l'Épiscopat français a fourni à sa louange des preuves si connues de tous; mais par dessus tout, nous voulons, - car c'est une chose d'une importance extrême, - que, dans tous les projets que vous entreprendrez pour la défense de l'Église, vous vous efforciez de réaliser la plus parfaite union de coeur et de volonté!

Nous sommes fermement résolu à vous adresser, en temps opportun, des instructions pratiques pour qu'elles vous soient une règle de conduite sûre au milieu des grandes difficultés de l'heure présente. Et nous sommes certain d'avance que vous vous y conformerez très fidèlement.

Poursuivez cependant l'oeuvre salutaire que vous faites, ravivez le plus possible la piété parmi les fidèles, promouvez et vulgarisez de plus en plus l'enseignement de la doctrine chrétienne, préservez toutes les âmes qui vous sont confiées des erreurs et des séductions qu'aujourd'hui elles rencontrent de tant de côtés ; instruisez, prévenez, encouragez, consolez votre troupeau ; acquittez-vous enfin vis-à-vis de lui de tous les devoirs que vous impose votre charge pastorale.

Dans cette oeuvre, vous aurez sans doute, comme collaborateur infatigable, votre clergé. Il est riche en hommes remarquables par leur piété, leur science, leur attachement au Siège apostolique, et nous savons qu'il est toujours prêt à se dévouer sans compter sous votre direction pour le triomphe de l'Église et pour le salut éternel du prochain. (...)

Au peuple catholique - Appel à l'union

Et maintenant, c'est à vous que nous nous adressons, catholiques de France ; que notre parole vous parvienne à tous comme un témoignage de la très tendre bienveillance avec laquelle nous ne cessons pas d'aimer votre pays et comme un réconfort au milieu des calamités redoutables qu'il va vous falloir traverser.

Vous savez le but que se sont assigné les sectes impies qui courbent vos têtes sous leur joug, car elles l'ont elles-mêmes proclamé avec une cynique audace : " Décatholiciser la France ".

Elles veulent arracher de vos coeurs, jusqu'à la dernière racine, la foi qui a comblé vos pères de gloire, la foi qui a rendu votre patrie prospère et grande parmi les nations, la foi qui vous soutient dans l'épreuve qui maintient la tranquillité et la paix à votre foyer et qui vous ouvre la voie vers l'éternelle félicité.

C'est de toute votre âme, vous le sentez bien, qu'il vous faut défendre cette foi ; mais ne vous y méprenez pas, travail et efforts seraient inutiles si vous tentiez de repousser les assauts qu'on vous livrera sans être fortement unis. Abdiquez donc tous les germes de désunion s'il en existait parmi vous et faites le nécessaire pour que, dans la pensée comme dans l'action, votre union soit aussi ferme qu'elle doit l'être parmi des hommes qui combattent pour la même cause, surtout quand cette cause est de celles au triomphe de qui chacun doit volontiers sacrifier quelque chose de ses propres opinions.

Si vous voulez dans la limite de vos forces, et comme c'est votre devoir impérieux, sauver la religion de vos ancêtres des dangers qu'elle court, il est de toute nécessité que vous déployiez dans une large mesure vaillance et générosité. Cette générosité vous l'aurez, nous en sommes sûr et, en vous montrant ainsi charitables vis-à-vis de ses ministres, vous inclinerez Dieu à se montrer de plus en plus charitable vis-à-vis de vous. Quant à la défense de la religion, si vous voulez l'entreprendre d'une manière digne d'elle, la poursuivre sans écart et avec efficacité, deux choses importent avant tout : vous devez d'abord vous modeler si fidèlement sur les préceptes de la loi chrétienne que vos actes et votre vie tout entière honorent la foi dont vous faites profession ; vous devez ensuite demeurer très étroitement unis avec ceux à qui il appartient en propre de veiller ici-bas sur la religion, avec vos prêtres, avec vos évêques et surtout avec ce siège apostolique, qui est le pivot de la foi catholique et de tout ce qu'on peut faire en son nom. (...)

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 11 février de l'année 1906, de notre pontificat la troisième. **Pie X, PAPE**

LA SEPARATION DE L'EGLISE AVEC L'ETAT

1908 - Lettre de Paul Claudel à André Gide (extraits)

Mon cher ami,

Pardon de vous avoir fait de la peine par la manière dont je vous ai parlé de Ruyters (1). Comprenez la situation d'un catholique, dans ces heureux jours que nous vivons, à qui tous les journaux, tous les livres, toutes les revues qu'il reçoit de France n'apportent par paquets et par tombereaux rien que des injures, des moqueries, des attaques de toutes espèce et de toutes mains contre les seules choses qu'il vénère au monde, des nouvelles de ruines, de persécutions et d'apostasies. Qui attaque l'église, pour moi, c'est comme s'il frappait mon père ou ma mère, et quand j'ai reçu ces gentillesses comme une chose que je devais être bien content de lire et d'admirer, j'avoue que j'ai vu rouge. Cela ne sert à rien d'ailleurs ; je ne doute pas que M. Ruyters ne soit un galant homme suivant ses lumières, et il s'est montré très aimable pour moi dans le temps. Mais comment peut-il croire que ces plates questions de littérature aient la moindre importance pour moi auprès des seules choses qui me tiennent au cœur et que je puisse avoir le moindre plaisir à lire les horreurs qu'il m'a envoyées ? J'en dirai autant et plus de Gourmont qui, lui du moins, ne m'envoie pas ses livres. Cela ne m'a pas empêché d'avoir des amis excellents parmi les Juifs, les protestants et les athées, Tel Schwob, Suarès ou Berthelot, mais ce sont des incroyants purement passifs et non pas des ennemis personnels du Christ. J'avoue que je ne puis supporter de sang-froid ces affreuses injures et que tout mon cœur se soulève. Un peu plus de charité vaudrait mieux évidemment. Bien entendu, en eussé-je le droit, je ne vous blâme aucunement d'avoir accepté la dédicace de ce livre, car après tout le Christ n'est pour vous qu'un personnage historique ou légendaire comme un autre. Mais pour moi, il est tout autre chose. (...)

(1) André Ruyters était directeur de la Banque d'Indochine et cofondateur de la Nouvelle Revue Française

LA SEPARATION DE L'EGLISE AVEC L'ETAT

1911 - Lettre de Paul Claudel à Francis Jammes (1).

Mon cher ami.

Tout d'abord excusez-moi pour la lettre non affranchie. C'est sans doute une étourderie du garçon de bureau qui la portait.

Votre lettre sur la question de la « Coopérative » me montre que le moment est venu de nous occuper d'une manière un peu plus réfléchie de la forme que nous voulons lui donner et du but que nous poursuivons : bien que dans une grande mesure ce soit une création toute spontanée, qui n'est l'œuvre de personne, et qui, née toute seule, elle doive se développer toute seule

Quelle est dont l'idée essentielle qui a donné naissance à notre société ? C'est qu'actuellement les catholiques ne trouvent pas autour d'eux, comme autrefois, des cadres tout faits, une société inspirée par les principes de l'Évangile toute prête à les prendre et à les assimiler. Tout catholique aujourd'hui qui veut garder sa foi au milieu de l'indifférence, sinon de l'hostilité générale, est un *combattant* (au sens de résistance) et un *isolé*. C'est de quoi ma vie passée sur les grandes routes m'a donné un sentiment très profond. Lui-même et la société au milieu de laquelle il est appelé à vivre sont guidés par des principes de plus en plus différents, pour ne pas dire antagonistes. – Ce fait est doublement vrai pour un *intellectuel* (je prends le mot faute d'un autre). – Il l'est triplement pour un *converti*, que l'accident qui lui est survenu met brusquement en dehors de relations et d'habitudes souvent anciennes.

A cet isolement le secours des prêtres est souvent impuissant à remédier... Ils vivent par définition en dehors de la vie mondaine, et c'est au beau milieu de cette vie mondaine que le chrétien et le converti ont à trouver leur équilibre, et très réellement à s'imposer.

D'autre part, un converti est une espèce de miraculé. Pour qui sait comprendre, et je le comprends de jour en jour d'avantage, le déplacement de l'axe d'un esprit est une merveille plus grande que la repousse d'un membre. Dans le fond il n'y a pas de gens naturellement pieux et chrétiens, c'est une manière de parler, et le retour à la foi pratique, si contraire en tant de points à nos instincts, surtout aux instincts d'un artiste, est une chose étonnante que la grâce de Dieu seul explique, qui a exigé de lui une intervention en quelque sorte personnelle. Qu'il le veuille ou non, un converti est donc une preuve vivante, il est un témoin mis là pour qu'on ait recours à lui, il a le devoir de parler, et de répondre à ceux qui l'interrogent. Lui-même a à assimiler de nouveau tout ce monde ancien qui l'entoure, à l'interroger avec cette lumière nouvelle placée en lui. C'est à ce point de vue que notre société peut avoir une raison d'être. Il ne s'agit pas seulement de difficultés purement intellectuelles ou morales, au sujet desquelles il n'y a qu'à recourir aux autorités constituées. Il s'agit de la présentation, de la digestion de ces vérités, de leur réduction à un usage personnel, du travail par lequel, cessant de s'adresser à tous les hommes en général, elles s'adressent à telle personne en particulier. C'est là un point où l'expérience personnelle, la pratique des hommes et des esprits, la faculté de l'expression cultivée chez un écrivain, trouvent un rôle précieux.

La Coopérative est donc faites pour des isolés, - pour des intellectuels, - et pour des convertis.

Jusqu'ici, elle n'assurait entre eux qu'un commerce de prières. C'est déjà quelque chose et beaucoup. Un catholique doit connaître les noms de quelques uns de ses co-intéressés dans la vaste entreprise du salut. De ce côté prière, peut-on ajouter quelque chose ? (...) Une fête de l'année ou nous promettions d'assister tous en priant pour les autres ?

A la prière, on pourrait peut-être ajouter aujourd'hui le *conseil*. Dans ce travail d'assimilation intérieur ou personnel, qui est celui de tout converti, nous pouvons avoir besoin d'un lien, d'un fait, d'un homme, d'une explication, d'une sympathie, d'une idée, d'un avis. Sans sortir de notre milieu, voyez quels services peut rendre un philosophe comme Dumesnil, un orientaliste comme Massignon, des professeurs comme Baumann, des écrivains comme vous et moi ? Il faudrait un moyen de nous mettre en rapports. Il faudrait que l'un d'entre nous acceptât le rôle difficile de secrétaire et d'intermédiaire. Frizeau peut-être aurait à cet égard le loisir et le dévouement nécessaires.

Enfin au point de vue pratique, pouvons-nous réserver un rôle directeur ou modérateur aux cinq fondateurs dont l'amitié par correspondance a été en quelque sorte le type d'une amitié plus large : vous, Frizeau, Dumesnil, Henrion, et moi ? Je ne suis pas partisan de limiter le nombre des accessions, mais il faudrait cependant un moyen de s'assurer si nos associés s'intéressent encore à l'œuvre, où même vivent. Vous semblez accepter l'idée d'une cotisation volontaire, fût-ce de quelques centimes. Je l'accepterais aussi.

Les gêneurs et les fâcheux ont bien peu d'intérêt à s'introduire parmi nous. Aucun de nous n'étant obligé à rien, nous n'avons qu'à ne pas nous occuper d'eux, ou à leur laisser trouver dans l'association même un groupe conforme à leurs sympathies.

Tout ce qui précède, mon cher ami, n'a dans mon esprit aucune valeur absolue. Ce sont simplement des doues, des questions, que je pose à moi-même et à vous, et sur lesquelles j'attends votre opinion.

Je vous serre la main en toute affection.

P.Claudel.

Je relis ma lettre qui est bien mal faite, il y a bien des choses que j'aurais voulu vous dire autrement, mais vous me comprendrez et m'excuserez. — Notre œuvre est née d'un besoin de charité. Or nous sommes des intellectuels, c'est donc une charité d'intelligence qui est notre devoir spécial, non seulement par nos livres qui ne sont faits en vue de personne que Dieu, mais envers le plus prochain.

1) Francis Jammes était poète.

3^{ème} piste:

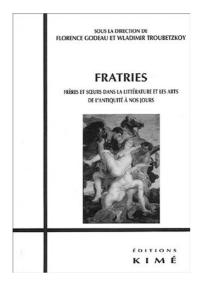
LES RELATIONS DE LA FRATRIE DANS LA LITTÉRATURE

<u>Descriptif</u>:Complicité, haine, jalousie, amour... Les extraits sélectionnés, pris dans les corpus Européen et Américain, témoignent de la complexité et de la diversité des rapports frère/sœur, frère/frère ou sœur/sœur. Un thème qui, de toute évidence, a toujours passionné les écrivains.

Un ouvrage de référence :

Fratries : frères et sœurs dans la littérature et les arts, de l'Antiquité à nos jours

sous la direction de Florence Godeau et Wladimir Troubetzkoy; Kimé, c2003.



LES RELATIONS DE LA FRATERIE DANS LA LITTÉRATURE – AUX ORIGINES...

CAÏN ET ABEL / GENÈSE / chapitre 4



Ce texte biblique est disponible sur de nombreux sites Internet et notamment à l'adresse suivante :

www.biblia-cerf.com/BJ/gn4.html

Autre version du mythe : CAÏN / LORD BYRON

Acte III Scène III

ABEL

Je ne te quitte pas que nous n'ayons fini Le sacrifice.

CAÏN

Abel, écoute-moi, de grâce ; Accomplis le tout seul. L'Éternel t'aime, toi.

ABEL

Il nous aime tous deux, j'espère.

CAÏN

Mieux que moi ;

Mais je ne t'en veux pas. Tu naquis plus capable De célébrer son culte. Adore-le, c'est bien ; Mais adore-le seul... du moins en mon absence.

ABEL

Je mériterais mal d'être nommé le fils De ce Père Éternel, si, comme aîné, mon frère, Je ne te révérais ;si, dans le culte saint, Je ne t'appelais pas à la première place De chef sacerdotal.

CAÏN

Je ne la pris jamais.

ABEL

À mon plus grand regret ; mais enfin je t'en prie, Remplis-la. Je crois voir que quelque illusion Travaille ton esprit. Il se calmera.

CAÏN

Non.

Rien ne peut le calmer. Mais qu'est-ce que le calme ? Je ne l'ai jamais vu que dans les élémens. Laisse-moi, cher Abel, ou souffre que moi-même Je te laisse vaquer à ton pieux devoir

ABEL

Je ne puis le permettre ; il faut prier ensemble. Ne me rebute pas. CAÏN

Soit donc, mais instruis-mois, J'ignore tout.

ABEL

Choisis un de ces deux autels.

CAÏN

Abel, choisis pour moi. Je n'y vois que des pierres.

ABEL

Non, choisis.

CAÏN

J'ai choisi.

ABEL

C'est bien ; c'est le plus haut. Il convient à l'aîné. Prépare tes offrandes.

CAÏN

Les tiennes?

ABEL

Sont ici. Ce sont de mes troupeaux, Les prémices ; la chair, la graisse des agneaux, Humbles dons d'un berger.

CAÏN

Je cultive la terre ;

Je n'ai point de troupeaux. Qu'offrirai-je? ces fruits, Les plus beaux, les plus mûrs que la terre ait produits.

ABEL

Mon frère, comme aîné, commence tes prières, Tes actions de grâce, et sacrifie après.

CAÏN

Non ; c'est nouveau pour moi. Sois mon guide ; commence. Et, comme je pourrao, je te suivrai

ABEL, fléchissant le genou.

Grand Dieu!

Dieu créateur de l'homme, et source de sa vie, Qui le fis, l'animas, le bénis ; et malgré Son horrible péché, retiras de l'abîme Ses enfans, tous perdus, qui le seraient restés, Si ta justice alors, se trouvant tempérée, Par ta miséricorde et ta seule bonté, N'eût daigné leur donner un pardon, comparable, A l'égard de leur crime, à l'inéffable Éden Dieu de l'Éternité, Seigneur de la Lumière, Sans lequel tout est mal, avec qui tout est bien; Qui conduis l'Univers, par ta toute-puissance, Vers un but toujours bon, quel que soit le moyen; Inscrutable moyen et qu'il faut que tout serve! Du premier des bergers, hors des premiers troupeaux, Seigneur! daigne accepter cette première offrande. Cette offrande n'est rien ; mais où trouver jamais Une offrande pour toi! En action de grâce, Accepte-la pourtant de la part de celui Dont la main la présente à ta divine face ; Tandis que vers la terre il incline le front, Issu de la poussière ; et qu'il se dit lui-même, Poussière pour jamais, en l'honneur de ton nom!

CAÏN, toujours debout.

Esprit! qui que tu sois, ou que tu puisses être, Tout-Puissant, il se peut ; très bon, fais-le paraître Dans un monde où le mal ne trouve point d'accès ; Être très haut, très grand, et qui pourrais encore Porter mille autres noms, puisque dans l'Univers Tu sembles revêtir mille attributs divers : S'il te faut supplier pour te rendre propice. Écoute-nous : s'il faut t'offrir en sacrifice Des victimes, du sang, ou des fruits et des fleurs, Voici nos deux autels, nos présens et nos cœurs. Préfères-tu le sang ? Le berger te présente Celui de ses agneaux répandu par ses mains. Aimes-tu mieux les fruits que procure la terre? Leur fraîcheur, leurs parfums sont-ils dignes de toi? Voici le laboureur qui t'en offre l'hommage. Heureux si cet autel, aussi pur qu'innocent, Si cette offrande simple avait de quoi te plaire! Celui qui la présente est tel que tu l'as fait. Il ne demande rien qui puisse avec bassesse S'obtenir lâchement en pliant les genoux. S'il fait, s'il veut le mal, frappe-le : qui t'empêche ? N'es-tu pas tout-puissant? s'il fait, s'il veut le bien, Frappe-le si tu veux, ou sauve-le de même. De toi, si tout dépend, tout reste aussi sur toi ; Car le bien et le mal ne paraissent rien être Que ce que tu les fais. J'ignore absolument, Pour moi, ce qu'est en soi l'essence de ces choses, N'étant ni tout-puissant, ni digne de juger De la toute-puissance ; et placé dans le monde, Seulement pour subir ses arrêts souverains : Ce que je fais avec le reste des humains.

> (Le feu s'allume sur l'autel d'Abel, et s'élève vers les cieux en colonne brillante ; tandis qu'un tourbillon de vent renverse l'autel de Caïn, et répand son offrande de fruits sur la terre.)

ABEL, se prosternant

Prie, ô mon frère ! Hélas ! du Seigneur redoutable Le courroux est sur toi.

CAÏN

Comment?

ABEL

Vois sur la terre Tous tes fruits rejetés.

CAÏN

Eh bien, ils en venaient ; En y rentrant encore, ils en produiront d'autres. Vois, vois, de tes agneaux déjà la graisse en feu ; Vois comme avidement le Ciel en boit la flamme, Qu'alimente le sang.

ABEL

A mon oblation

Le Seigneur est propice, il est vrai, mon cher frère ; N'y songeons pas ; pensons à refaire au plus tôt Ton autel.

CAÏN

Mon autel ! je ne veux plus en faire, Ni jamais en souffrir.

ABEL, se levant

Caïn, que prétends-tu?

CAÏN

Renverser à l'instant ce flatteur de nuages, Ce fumant précurseur de tes fades discours, Ton autel, les débris de ces tristes victimes, Qu'avait nourri le lait et qu'inonde le sang

ABEL, s'y opposant

Tu ne le feras pas. N'ajoute pas encore A ton langage impie un impie attentat. En acceptant mes dons, l'Éternel sanctifie La victime et l'autel : c'est son divin plaisir.

CAÏN

Son plaisir! Quel plaisir peut trouver ce grand Être A voir brûler les chairs, à respirer l'odeur Dégoûtante du sang? Jouit-il donc d'entendre Le plaintif bêlement de cette mère tendre, A laquelle tu viens d'arracher son agneau? Ou crois-tu qu'en tombant sous ton sacré couteau, La victime innocente ait eu de quoi lui plaire? Ote-toi; laisse-moi de la face du jour Effacer cet autel qui souille la lumière.

ABEL

Retire-toi, Caïn, respecte mon autel; Ou, si tu veux, consomme un autre sacrifice.

CAÏN

Un autre sacrifice ! Ote-toi, malheureux, Ou bien il sera fait.

ABEL

Quelle est donc ta pensée ?

CAÏN

Ote-toi, je te dis : ton Dieu se plaît au sang ; Prends-y garde, il pourrait en avoir davantage.

ABEL

En son nom, je me place entre l'autel et toi, L'Éternel l'accepta : je le défends.

CAÏN

Écoute :

Si tu t'aimes, va-t'en, jusqu'à ce que ma main Ait réduit cet autel au niveau de la terre. Autrement...

ABEL

J'aime Dieu plus que ma vie et tout.

CAÏN

le frappant à la tempe d'un brandon qu'il arrache violemment de l'autel.

Et porte donc ta vie à ton Dieu, puisqu'il aime Qu'on en immole tant.

ABEL, tombant

Mon frère, qu'as-tu fait ?

CAÏN

Son frère!.

ABEL

O Dieu! reçois ton serviteur, pardonne Au meurtrier; hélas! lui-même n'a pas su Ce qu'il faisait. Caïn, donne ta main, mon frère; A la triste Zillah, tu diras...

CAÏN, après un moment de stupéfaction

C'est ma main?

Elle est rouge! Et de quoi?

(Un long silence, après lequel il regarde lentement autour de lui.)

Je suis seul? Où? Mon frère!

Où donc est-il!...Abel!...Et moi, suis-je Caïn?

Se peut-il? Quoi? mon frère...Éveille-toi, mon frère!

Pourquoi rester ainsi couché sur le gazon?

Ces momens au sommeil ne sont pas favorables.

Tu pâlis! Qu'as-tu donc? je t'ai vu ce matin,

Si beau, si plein de vie! Abel je t'en supplie,

Cesse de feindre, allons. Je t'ai frappé trop fort,

Mais non mortellement. Pourquoi ta résistance?

Tu veux me tourmenter; c'est assez. Pour un coup...

Un seul coup... Lève-toi... Donne signe de vie.

Un seul signe, du moins... Il respire... O mon Dieu!

ABEL

Qui parle ici de Dieu?

CAÏN

Ton meurtrier farouche.

ABEL

Que Dieu donc le pardonne ! Approche-toi, Caïn. Console ma Zillah ; elle n'a plus qu'un frère. (*Il meurt*.)

LES RELATIONS DE LA FRATERIE DANS LA LITTÉRATURE - LA HAINE

RACINE / LA THÉBAÏDE ou Les Frères ennemis



L'histoire: L'action se déroule dans la Thèbes antique. Après la mort d'Oedipe, le trône doit être confié, suivant l'année, à l'un de ses deux fils, résultats de son union incestueuse avec sa mère Jocaste. La première année voit Eteocle régner. Il semble donc normal que Polynice, son frère, prenne le relais. Mais Eteocle, qui est aimé par une grande partie de la ville, considère qu'il est mieux pour tous qu'il conserve le pouvoir, au détriment d'un frère qu'il considère comme tyrannique. Cette décision n'est bien sûr pas approuvée par Polynice, qui, aidé par une foule de partisans, décide d'affronter son frère.

ACTE IV Scène I. - ÉTÉOCLE, CRÉON

ÉTÉOCLE

Oui, Créon, c'est ici qu'il doit bientôt se rendre, Et tous deux en ce lieu nous le pouvons attendre. Nous verrons ce qu'il veut ; mais je répondrais bien Que par cette entrevue on n'avancera rien. Je connais Polynice et son humeur altière : Je sais bien que sa haine est encor toute entière, Je ne crois pas qu'on puisse en arrêter le cours, Et pour moi, je sens bien que je le hais toujours.

CRÉON

Mais s'il vous cède enfin la grandeur souveraine, Vous devez, ce me semble, apaiser votre haine.

ÉTÉOCLE

Je ne sais si mon cœur s'apaisera jamais : Ce n'est pas son orgueil, c'est lui seul que je hais. Nous avons l'un et l'autre une haine obstinée : Elle n'est pas, Créon, l'ouvrage d'une année, Elle est née avec nous, et sa noire fureur Aussitôt que la vie entra dans notre cœur. Nous étions ennemis dès la plus tendre enfance ; Que dis-je? nous l'étions avant notre naissance. Triste et fatal effet d'un sang incestueux! Pendant qu'un même sein nous renfermait tous deux, Dans les flancs de ma mère une guerre intestine De nos divisions lui marqua l'origine. Elles ont, tu le sais, paru dans le berceau, Et nous suivront peut-être encor dans le tombeau. On dirait que le ciel, par un arrêt funeste, Voulut de nos parents unir ainsi l'inceste, Et que dans notre sang il voulut mettre au jour Tout ce qu'ont de plus noir et la haine et l'amour. Et maintenant, Créon, que i'attends sa venue. Ne crois pas que pour lui ma haine diminue : Plus il approche, et plus me semble odieux, Et sans doute il faudra qu'elle éclate à ses yeux. J'aurais même regret qu'il me quittât l'empire : Il faut, il faut qu'il fuie, et non qu'il se retire. Je ne veux point, Créon, le haïr à moitié, Et je crains son courroux moins que son amitié.

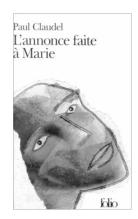
Je veux, pour donner cours à mon ardente haine, Que sa fureur au moins autorise la mienne ; Et puisqu'enfin mon cœur se saurait se trahir, Je veux qu'il me déteste afin de le haïr. Tu verras que sa rage est encore la même, Et que toujours son cœur aspire au diadème ; Qu'il m'abhorre toujours, et veut toujours régner ; Et qu'on peut bien le vaincre, et non pas le gagner.

CRÉON

Domptez-le donc, Seigneur, s'il demeure inflexible. Quelque fier qu'il puisse être, il n'est pas invincible, Et puisque la raison ne peut rien sur son cœur, Éprouvez ce que peut un bras toujours vainqueur. Oui, quoique dans la paix je trouvasse des charmes, Je serai le premier à reprendre les armes, Et si je demandais qu'on en rompît le cours, Je demande encor plus que vous régniez toujours. Que le guerre s'enflamme et jamais ne finisse, S'il faut avec la paix recevoir Polynice. Qu'on ne nous vienne plus vanter un bien si doux ; Le guerre et ses horreurs nous plaisent avec vous. Tout le peuple thébain vous parle par ma bouche ; Ne le soumettez pas à ce prince farouche : Si la paix se peut faire, il la veut comme moi ; Surtout, si vous l'aimez, conservez-lui son roi. Cependant écoutez le prince votre frère, Et s'il se peut, seigneur, cachez votre colère ; Feignez... Mais quelqu'un vient.

LES RELATIONS DE LA FRATERIE DANS LA LITTÉRATURE - LA JALOUSIE

PAUL CLAUDEL / L'ANNONCE FAITE À MARIE (1ère version) -1910



<u>L'histoire</u>: La pièce raconte l'ascension vers la sainteté de Violaine, lépreuse par charité (c'est le baiser à l'architecte Pierre de Craon), persécutée par les siens, et notamment par sa soeur Mara, abandonnée par son fiancé, et qui accomplit un miracle, sauver l'enfant de sa soeur, sans échapper pour autant à sa haine.

Acte 1 Scène II

Entre Mara.

MARA, à la Mère. - Va, et dis-lui qu'elle n'épouse pas.

LA MÈRE. – Mara! Comment, tu étais là?

MARA. - Va-t'en, je te dis, lui dire qu'elle ne l'épouse pas !

LA MÈRE. - Qui, elle ? qui, lui ? que sais-tu si elle l'épouse ?

MARA. - J'étais là. J'ai tout entendu.

LA MÈRE. – Eh bien, ma fille ! c'est ton père qui le veut. Tu as vu que j'ai fait ce que j'ai pu et on ne le fait pas changer d'idée.

MARA. - Va-t'en lui dire qu'elle ne l'épouse pas, ou je me tuerai!

LA MÈRE. - Mara!

MARA. - Je me pendrai dans le bûcher,

Là où l'on a trouvé le chat pendu.

LA MÈRE. - Mara! méchante!

MARA. – Voilà encore qu'elle vient me le prendre ! Voilà qu'elle vient me le prendre à cette heure ! C'est moi qui devais toujours être sa femme, et non pas elle. Elle sait très bien que c'est moi.

LA MÈRE. - Elle est l'aînée.

MARA. - Qu'est ce que cela fait ?

LA MÈRE. - C'est ton père qui le veut.

MARA. - Cela m'est égal.

LA MÈRE. – Jacques Hury l'aime.

MARA. – Ca n'est pas vrai! je sais bien que vous ne m'aimez pas! Vous l'avez toujors préférée! Oh, quand vous parlez de votre Violaine, c'est du sucre, C'est comme une cerise qu'on suce, au moment que l'on va cracher le noyau! Mais mara l'agache! Elle est dure comme le fer, elle est aigre comme la cesse. Avec cela, qu'elle est déjà si belle, votre Violaine! Et voilà qu'elle avoir Combernon à cette heure! Qu'est-ce qu'elle sait faire, la gnolle? Qui est-ce de nous deux qui fait marcher la charrette? Elle se croit comme sainte Onzemillevierges! Mais moi je suis Mara Vercors qui n'aime pas l'injustice et le faire accroire, Mara qui dit la vérité et c'est cela qui met les gens en colère! Qu'ils s'y mettent! je leur fais la figue. Il n'y a pas une de ces femmes ici qui grouille devant moi, les bonifaces! Tout marche comme au moulin. Et voilà que tout est pour elle et rien pour moi.

LA MÈRE. - Tu auras ta part.

MARA. – Voire! Les grèves d'en hait! des limons qu'il faut cinq bêtes pour labourer! les mauvaises terres de Chinchy.

LA MÈRE. – Ca rapporte bien tout de même.

MARA. – Sûrement. Des chiensdents et des queues-de-renard, du séné et des bouillons blancs ! J'aurai de quoi me faire de la tisane.

LA MÈRE. – Mauvaise, tu sais bien que ce n'est pas vrai! Tu sais bien qu'on ne te fait pas tort de rien! Mais c'est toi qui a toujours été méchante! Quand tu étais petite, tu ne criais pas quand on te battait. Dis noirpiaude, vilaine! Est-ce qu'elle n'est pas l'aînée? Qu'as-tu à lui reprocher, Jalouse? Mais elle fait toujours ce que tu veux. Eh bien! elle se mariera la première, et tu te marieras, toi aussi, après! Et du reste, il est trop tard, car le père va s'en aller, oh! que je suis triste! Il est allé parler à Violaine et il va chercher Jacques.

MARA. - C'est vrai! va tout de suite! Va-'en tout de suite!

LA MÈRE. - Où cela?

MARA. - Mère, voyons! Tu sais bien que c'est moi! Dis-lui qu'elle ne l'épouse pas, maman!

LA MÈRE. – Assurément je n'en ferai rien.

MARA. – Répète-lui seulement ce que j'ai dit. Dis-lui que je me tuerai. Tu m'as bien entendue ? Elle la regarde fixement.

LA MÈRE. - Ha!

MARA. - Crois-tu que je ne le ferai pas ?

LA MÈRE. - Si fait, mon Dieu!

MARA. - Va donc!

LA MÈRE. - O Tête!

MARA. - Tu n'es là-dedans pour rien. Répète-lui seulement ce que j'ai dit.

LA MÈRE. - Et lui, que sais-tu s'il voudra t'épouser?

MARA. - Certainement il ne voudra pas.

LA MÈRE. - Eh bien...

MARA. - Eh bien?

LA MÈRE. – ne crois pas que je lui conseille de faire ce que tu veux ! au contraire ! Je répéterai seulement ce que tu as dit. Bien sûr qu'elle ne sera pas assez sotte de te cèder, si elle me croit.

Elle sort.

LES RELATIONS DE LA FRATERIE DANS LA LITTÉRATURE - LA COMPLICITÉ

Louise May ALCOTT / LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH-1868



<u>L'histoire</u>: Pendant la guerre de Sécession, son mari au front, une mère de famille élève seule ses quatre filles. La complicité qui unit les trois soeurs entre elles avec leur mère leur fait oublier les difficultés du quotidien.

Amy arriva en courant, sans avoir retiré son manteau et sa capuche ; elle eut l'air interloqué de voir que ses sœurs étaient déjà descendues.

- Où étais-tu passée ? demanda Meg, étonnée de constater que la petite paresseuse était sortie de si bon matin. Que caches-tu derrière ton dos ?
- Et moi qui espérais passer inaperçue! s'écria Amy. Jo, je te défends de te moquer de moi. J'ai seulement était échanger ma petite bouteille contre une grosse. Je ne veux plus être égoïste, et j'ai dépensé tout mon dollar Tout en parlant, elle leur montra le somptueux flacon qu'elle avait rapporté; son petit effort pour s'oublier elle-même lui avait donné l'air si humble et si grave que Meg la serra aussitôt dans ses bras. Jo s'écria qu'elle valait son pesant d'or, et Beth courut à la fenêtre cueillir sa plus belle rose pour décorer l'imposant flacon.
- Après la lecture et la conversation de ce matin, j'ai eu honte de mon cadeau, leur expliqua Amy. J'ai sauté de mon lit et je me suis dépêchée d'aller le changer à la boutique où je l'avais acheté. Ce que je peux être contente! Surtout que, maintenant, c'est lui le plus beau!

La porte d'entrée claque de nouveau. Le panier disparut sous le sofa et les fillettes s'approchèrent de la table, impatientes de prendre leur petit déjeuner.

- Joyeux Noël, maman! s'écrièrent-elles en chœur. Merci pour les jolis livres! Nous en avons déjà lu un passage et nous avons l'intention de le faire tous les jours.
- Joyeux Noël, mes petites files! Je suis bien contente que vous ayez commencé tout de suite, et j'espère que vous continuerez. Mais avant de nous mettre à table, je voudrais vous dire quelque chose. Il y a non loin d'ici une pauvre femme qui vient d'avoir un bébé. Ses six autres enfants sont entassés pour ne pas mourir de froid, et l'aîné est venu me dire qu'ils n'avaient plus un sou pour se nourrir ni se chauffer. Alors j'ai pensé que nous pourrions peut-être leur donner notre petit déjeuner comme cadeau de Noël. Qu'en pensez-vous mes chéries ?

Il y avait une heure qu'elles attendaient le retour de leur mère et elles commençaient toutes à avoir très faim. Elles restèrent donc une minute sans rien dire mais, cette minute à peine écoulée, Jo s'écria impétueusement :

- Heureusement que nous ne nous sommes pas mis à table avant que tu reviennes !
- Est-ce que je peux t'aider à porter quelque chose ? demanda Beth avec empressement.
- Je prendrai la crème et les muffins, déclara héroïquement Amy dont c'étaient les mets favoris.

Quant à Meg, elle avait déià recouvert les crêpes de sarrasin et commencait à empiler les tartines dans un grand plat

- J'étais sûre que vous le feriez, dit Mme March avec un petit sourire. Vous allez toutes m'aider. Nous prendrons du pain et du lait chaud en rentrant, et nous nous rattraperons ce soir.

Tout fut bientôt emballé, et le cortège se mit en route. Elles passèrent par des ruelles peu fréquentées, et, comme il était encore tôt, personne ne se trouva là pour rire de leur étrange défilé.

La pièce dans laquelle elles entrèrent était misérable et nue ; les vitres étaient cassées, les draps et les couvertures déchirés, et il n'y avait pas de feu dans la cheminée. La mère était malade, le nourrisson pleurait, et une bande d'enfants pâles et affamés essayaient de se réchauffer sous une vieille couette. En voyant arriver la famille March, ils ouvrirent de grands yeux et un sourire apparut sur leurs lèvres bleuies.

- Ach, mein gott ! Voilà que des anges viennent nous rendre visite ! s'écria la pauvre femme en pleurant de joie. Des anges, avec des capuchons et des mitaines, remarqua Jo, ce qui fit rire tout le monde.

Quelques minutes plus tard, on aurait vraiment dit que des anges étaient passés par là. Hannah, qui avait apporté du bois et allumé le feu, accrocha son propre manteau devant les vitres qu'elle avait colmatées avec de vieux chapeau. Mme March donna du thé et du gruau à la pauvre mère qu'elle réconforta en lui promettant de l'aide, et emmaillota le nouveau-né avec autant de tendresse que s'il avait été le sien. Pendant ce temps-là, les filles déballèrent le petit déjeuner, installèrent les enfants autour du feu et leur donnèrent la becquée comme à autant d'oisillons affamés ; elles riaient et bavardaient avec eux en s'efforçant de comprendre ce qu'ils disaient dans leur drôle de langage.

- Das ist gut ! Die Engelkinder ! s'écriaient les pauvres petits, la bouche pleine, en tendant leurs mains engourdies vers les flammes.

C'était la première fois qu'on disait aux petites March qu'elles étaient des anges, et elles trouvèrent cela très agréable, surtout Jo qui s'entendait traiter de diable depuis qu'elle était née. Le petit déjeuner fut fort gai, bien qu'elles n'en eussent pas mangé une miette, et lorsqu'elles rentrèrent après avoir répandu la joie autour d'elles, je crois qu'il n'y avait personne de plus heureux que nos quatre petites affamées, qui durent pourtant se contenter de pain et de lait pour leur petit déjeuner de Noël.

LES RELATIONS DE LA FRATERIE DANS LA LITTÉRATURE – L'ELOIGNEMENT

Anton Tchekhov / LES TROIS SŒURS (Traduction de J.C Huens, K Kraus et L. Okunièva)-1901



<u>L'HISTOIRE</u>: Dans une ville de province, perdue dans l'immense Russie, trois sœurs s'ennuient mais espèrent: Moscou, le retour de l'enfance, la vraie vie... Tout est encore possible, le deuil est fini, la vie attend.

La vie s'écoule, sans événement. Les officiers vont et viennent. Tous s'accrochent aux mots, mais les mots tuent ou s'usent.

Les trois sœurs n'iront jamais à Moscou. Elles ont tout perdus, même l'espoir de partir.

ACTE III

MACHA. J'en ai marre, j'en ai marre, j'en ai marre (*Elle se soulève et parle assise.*) Ça ne me sort pas de la tête... C'est tout simplement révoltant. C'est comme un clou enfoncé dans ma tête, je dois le dire. Il s'agit d'Andreï... Il a hypothéqué cette maison, et tout l'argent a été empoché par sa femme. Pourtant la maison n'est pas à lui seul, elle nous appartient à nous quatre !! Il doit s'en rendre compte, s'il est honnête.

KOULYGUINE. Ce n'est pas la peine, Macha! Tu n'en as pas besoin. Andreï a des dettes un peu partout, eh bien, c'est son affaire

MACHA. De toute façon, c'est révoltant.

Elle se recouche.

KOULYGUINE. Nous ne sommes pas pauvres enfin. Je travaille, j'enseigne, puis je donne des leçons particulières. Je suis honnête et simple. *Omnia mea mecum porto*, comme on dit.

MACHA. Je n'ai besoin de rien, mais c'est l'injustice qui me révolte. (Un temps) Va, Féodor, va.

KOULYGUINE, *l'embrassant*. Tu es fatiguée, repose-toi une petite demi-heure, je vais m'asseoir en bas, je t'attendrai. Dors un peu. (*s'en allant*.) Je suis content, je suis content.

Il sort.

IRINA. C'est vrai que notre Andreï est devenu mesquin à côté de cette femme, comme il s'est fané, comme il a vieilli ! Est-ce qu'il y a si longtemps qu'il travaillait encore pour obtenir une chaire à l'université, et hier, il se vantait d'avoir enfin réussi à être reçu comme membre du Comité provinvial. Lui, membre de ce comité dont Protopov est le président... Toute la ville en rit, mais lui seul ne sait rien, ne voit rien... C'est comme ce soir : tout le monde court à l'incendie et lui, il reste dans sa chambre et rien ne le touche. Il joue du violon, et voilà tout. (*Nerveuse*.) C'est terrible, terrible ! (*Elle pleure*.) Je n'en peux plus, je n'y résisterai pas ! ... Je ne peux pas, je ne peux pas ! ... *Olga entre et commence à ranger sa table*.

IRINA, sanglotant bruyamment.

Jetez-moi dehors, jetez-moi, je n'en peux plus.

OLGA, effrayée. Qu'est ce que tu as ? Qu'est ce que tu as ? Ma pauvre petite!

IRINA, *sanglotant*. Où ? Où tout cela est-il parti ? Je ne retrouve plus rien ! Ah, mon Dieu, mon Dieu ! J'ai tout oublié, tout... Tout s'est embrouillé dans ma tête... Comment dit-on en italien « fenêtre » ou bien... « plafond », je ne sais plus... J'oublie tout, chaque jour j'oublie un peu plus et la vie passe et ne reviendra jamais, et jamais, jamais nous n'irons à Moscou... Je vois bien que nous ne partirons pas...

OLGA. Ma petite, ma petite chérie

IRINA, se maîtrisant. Que je suis malheureuse... Je ne peux pas travailler, je ne travaillerai plus. J'en ai assez, assez ! J'étais employée au télégraphe, maintenant, je suis à l'hôtel de ville, et je déteste, je méprise tout ce qu'on me donne à faire... J'ai bientôt vingt-quatre ans, je travaille depuis combien de temps, et mon cerveau s'est desséché, j'ai maigri, enlaidi, vieilli et rien, rien, aucune satisfaction, et le temps passe et je vois seulement que je m'éloigne de la vie, de la vie véritable et belle, que je m'en éloigne toujours de plus en plus, et ce qui m'attend, c'est l'abîme. C'est désespérant... et comment se fait-il que je vis encore, que je ne me suis pas encore tuée, je ne la comprends pas...

OLGA. Ne pleure pas, ma petite, ne pleure pas... Ça me fait mal.

IRINA. Je ne pleure pas, je ne pleure pas... C'est fini... Tu vois, je ne pleure plus. C'est fini... Fini!

OLGA. Ma chérie, je te le dis comme une sœur, comme une amie, si tu veux mon conseil, épouse le baron !

Irina pleure doucement.

OLGA. Tu l'estimes tout de même, tu l'apprécies beaucoup... Il n'est pas vraiment beau, bien sûr, mais il est si honnête, sincère... On ne se marie pas par amour, n'est-ce pas, mais pour suivre son devoir. C'est du moins ce que j'en pense, et moi, je me marierais sans amour. Si quelqu'un me le demandait, je l'épouserait, n'importe qui, pourvu que ce soit un homme bien. Même un vieux...

IRINA. J'attendais toujours que nous déménagions à Moscou, que j'y rencontre le vrai, et je rêvais de lui, je l'aimais... Mais comme tout s'est révélé idiot, absurde...

OLGA *prend sa sœur dans ses bras.* Ma petite sœur, ma chère petite, je comprends tout. Quand le baron a quitté l'armée et qu'il est venu chez nous en veston, il m'a paru si laid, que j'en ai même pleuré... Il me demande : Pourquoi pleurez-vous ? Comment devais-je lui dire ! Mais si Dieu voulait qu'il t'épouse, je serais heureuse. Alors, c'est autre chose, tout autre chose.

Natacha, une bougie à la main, traverse la scène en silence, allant de la porte de droite à celle de gauche.

MACHA, s'asseyant. Elle se promène comme si c'était elle qui avait mis le feu.

OLGA. Tu es bête Macha. Si quelqu'un est la plus bête dans notre famille, c'est bien toi. Excuse-moi, je te prie.

LES RELATIONS DE LA FRATERIE DANS LA LITTÉRATURE - LA DIFFERENCE

John E. Whideman / SUIS-JE LE GARDIEN DE MON FRERE-1975



<u>L'histoire</u>: Elevés par les mêmes parents, John et son jeune frère Robby ont grandi dans le même environnement : le ghetto noir de Pittsburgh. Mais aujourd'hui, John enseigne la littérature américaine à l'université et ses romans font la couverture des revues littéraires alors que Robby purge une peine de prison à perpétuité pour meurtre. Si John est à l'images des intellectuels noirs américains qui ont arpenté les rives de la Seine au début des années 60, Robby, rebelle, drogué, radical, est à l'image de nos hantises d'aujourd'hui. Deux partitions se mêlent au fil des pages : celle de John, froide, analytique et angoissée et cette de Robby, toute en couleurs, haletante et courageuse.

Ce jour là, j'ai parlé trois heures avec Robby, le maximum autorisé pour une visite en une semaine à un prisonnier. C'était la première fois de notre vie que nous parlions aussi longtemps. Vraisemblablement deux heures et demie de plus que la plus longue des conversations intimes ininterrompues que nous ayons jamais eue. Et il avait fallu des gardiens, des verrous et des barreaux pour nous réunir. L'ironie de la situation, l'ironie de ce fait, ne nous échappait ni à l'un ni à l'autre.

J'ai surtout écouté, interrompant à plusieurs reprises le récit de mon frère pour lui faire préciser des dates et des noms. Ce qu'il racontait m'était le plus souvent familier. Les gens, les lieux, même la voix et les mots qu'il choisissait étaient en quelque sorte les miens. Nous étions si semblables et je m'amusais à penser, à anticiper ce qu'il allait dire, remplissant naturellement, facilement, avec mes mots, les blancs qu'il laissait. Malheureusement nos esprits n'étaient pas interchangeables. Pas plus que nos corps. Les gardiens ne m'auraient pas permis de rester à la place de mon frère. C'était lui le criminel. Moi, j'étais le visiteur venu de l'extérieur. Aussi différents que le jour et la nuit. Pendant que Robby parlait, je me suis permis d'oublier cette différence. En me concentrant sur cette image de moi en train de l'écouter, j'ai perdu un peu de ce qu'il disait. Ce que j'ai raté m'aurait sans doute aidé à définir ce qui nous séparait. Mais je l'ai raté. C'était facile d'écouter à moitié. Et, pour tous les deux, de faire semblant d'être encore plus proches que nous l'étions. On avait besoin de cette intimité. On était frères. Et dans le parloir de la prison, je me suis conduit avec Robby exactement comme d'habitude, entendant ce que je voulais et rejetant le reste.

Quand il parlait, je pouvais croire que je connaissais précisément ce qu'il décrivait. Je pouvais me couler dans cette histoire, descendre Dunfermline ou Tiogra Street, voir ma grand-mère infirme assise sous la véranda de la maison de Finance Street et voir toutes les couleurs que son visage teint-clair avaient perdues, resplendir dans les rosiers qui s'étalaient à ses pieds, croiser Robby dans le couloir du rez-de-chaussée de la maison de Marchand Street qui papotait au téléphone avec sa Julie près de la porte d'entrée. J'ai glissé, par mégarde, de son histoire vers mes propres fictions. Je l'ai suivi comme son ombre, mais un nuage a caché le soleil et je me suis détaché de lui, forme sombre toujours située dans son sillage, mais coupée de lui.

L'habitude la plus difficile à perdre, puisque c'était celle de toute une vie, serait celle que j'avais de m'écouter moi-même l'écouter. Cette manie risquait de réduire à néant les chances que j'avais de voir mon frère tel qu'il était ; et, le voir de cette manière, avec les références qui étaient les siennes, donnait tout son prix au récit de son histoire. En dépit de ressemblances nombreuses et rassurantes, nous étions bel et bien différents. En s'emparant de cette différence, le monde m'avait donné un espace suffisant pour prospérer pendant qu'on enfermait mon frère dans une cage. Pourquoi les choses ont-elles tourné ainsi ? Quelle était la nature de la différence ? Pourquoi cela me hantait-il ? Pour répondre à ces questions, je devais, au moins pour un temps, cesser de me vivre en romancier. Je devais apprendre à écouter. Repartir à zéro, nettoyer les conduits, résister à l'identification trop facile, dominer l'envie de m'étirer avec l'histoire de Robby et d'en faire la mienne.